

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 12 juin 1925

## Sommaire :

Quelques pages d'histoire nationale  
La vérité sur la Russie des Tsars  
Aux Arts décoratifs  
Un sermon de Philippe Bosquier

Norbert Wallez  
Charles Saroléa  
Marcel Schmitz  
Omer Englebert

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le curé bouffe et le vrai curé,  
Mgr. J. Schyrgens. — Allemagne. — Chine.

## La Semaine

♦ M. Pouillet échoue à son tour.

Les Droites, qui avaient accepté en principe une combinaison catholico-socialiste, comme la moins mauvaise des solutions restées en présence, viennent de manifester à M. Pouillet que sa « manière » ne leur inspire pas confiance...

Comme patriotes, nous déplorons que la Belgique, à l'heure même où de graves problèmes politiques et financiers se posent, soit sans gouvernement normal.

Comme catholiques, nous regrettons que la droite soit aussi profondément divisée.

Mais il ne nous déplaît pas de constater que le parlementarisme à base de suffrage universel pur et simple inorganisé, fait en ce moment chez nous la preuve de son impuissance et de sa nuisance.

Heureusement que la démonstration belge d'une vérité qui fait son petit tour d'Europe ne comporte pas les graves conséquences qu'elle eut en Italie, en Espagne et en Allemagne...; qu'elle a en France...

Mais comment sortir du gâchis?...

♦ M. Ch. Maurras vient de menacer M. Abraham Schrameck « de le faire tuer comme un chien » s'il persiste à désarmer les patriotes, quitte à les laisser décimer par des communistes pour lesquels le ministre de l'Intérieur n'a que des complaisances.

L'acte de Maurras est de la plus haute gravité, mais, comme l'écrit M. Jean Guiraud, directeur de LA CROIX, « quand l'Etat ne défend plus les citoyens, les citoyens doivent se défendre eux-mêmes ».

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50; Compte chèque postal : 489,16)

# GRANDE MAISON de BLANC

RUE MARCHÉ-AUX-POULETS BRUXELLES

LUNDI 15 ET JOURS SUIVANTS

# SOLDES

50 à 60% de RABAIS sur les coupons et articles déclassés

LOT ROBES ET MANTEAUX SOIE  
RABAIS 50 à 60%

LOT CHAPEAUX garnis, soie Val. 39 **10**

LOT IMPORTANT MANTEAUX pure laine, séries dépareillées. Val. de 99 à 145 **49**

BLOUSE soie, nuances mode. Val. 49 **19**

COMBINAISON jersey soie toutes nuances. Val. 59 **26<sup>50</sup>**

PARURE percale chiffon empire, jours fils tirés et pois brodés main. Chemise ou culotte Val. 12.50  
Combinaison-jupon. Val. 21 **12<sup>70</sup>**

LOT CORSETS demi-haut, qualité extra. Val. 59 **25**

TABLIER dame enveloppant, zéphir rayé, grand teint. Val. 13.50 **8<sup>50</sup>**

COMBINAISON-JUPON jersey blanc, pour dames. Val. 20 **11<sup>50</sup>**

PIEDS-DE-BAS pour ressemelage. Val. 1.90 **1<sup>25</sup>**

CHATELAINE maroquin doublé moire, fermoir double sert, 6 pochettes, glace et porte-billets; teint havane. Val. 59 **33**

ENVELOPPE cuir genre Batik, portemonnaie et glace, nuances bleu et havane. Val. 29 **17**

*Il n'est pas envoyé échantillon des articles soldés*

LOT MANTEAUX babys, séries dépareillées. Val. 59 à 79 **25**

GILET reps lavable, nuances mode. Val. 15.50 **8<sup>40</sup>**

PANTOUFLES dames, lainet, imprimée, semelles feutre. Val. 6.90 **4<sup>35</sup>**

SOULIERS dames tennis, toile grise, semelles caoutchouc. Val. 10.50 **7**

CORSELET tulle grec avec dessous bras doublés. Val. 5.90 **3<sup>75</sup>**

CHEMISE oxford blanc, col Danton, manchettes réversibles, 8 ans. Val. 16.50 **10<sup>40</sup>**

CHEMISE de jour homme, zéphir blanc, manchettes réversibles, spéciale pour l'été. Val. 32 **19**

GILET India Gauze, tricot spongieux d'été. Val. 15 **8<sup>50</sup>**

DRAP cretonne blanche forte, faç. soign. 175/275 Val. 27 **20** 195/275 Val. 31 **22**

ESSUIE CUISINE fil, bonne qualité, 70x75. Val. 3.90 **2<sup>45</sup>**

SERVIETTE de table beau damassé blanc. Val. 2.95 **1<sup>90</sup>**

DESSUS LAVABO tissu jacquard très épais, frangé, ciel, rose ou or. 45x45 Val. 2.25 **1<sup>70</sup>** 149x45 Val. 4.50 **3<sup>35</sup>**

COUSSIN cretonne fantaisie. Val. 7.90 **3<sup>80</sup>**

CRÉPON Impress. nouvelles pour robes et déshabillés. Val. 5.90 **2<sup>95</sup>**

ZÉPHIR rayures fantaisie sur fond blanc ou couleur grand teint. Val. 4.90 le M. **2<sup>90</sup>**

OTTOMAN soie façonnée toutes nuances, larg. 70 Val. 15.90 le M. **9<sup>50</sup>**

TOILE DE SOIE bayadère larg. 80. Val. 25 le M. **13<sup>50</sup>**

MAROCAIN imprimé pure laine, impression de Lyon. Val. 25 le M. **13**

CRÉPE marocain pure laine pour robes et mant., larg. 130 Val. 29 le M. **14**

SHIRTING blanc bonne qualité larg. 78 les 5 m. Val. 17 **11<sup>50</sup>** les 10 m. Val. 35 **22<sup>90</sup>**

RENFORCÉ extra, fabrication spéciale larg. 83. 10 m. Val. 27 les 5 m. **21<sup>55</sup>** **41**

PERCALE chiffon qualité fine pour lingerie et layette, larg. 0.80. les 5 M. Val. 27 **18<sup>40</sup>** les 10 M. Val. 55 **36<sup>40</sup>**

MOUCHOIR cretonne fine, ourlés, apprêt toile. Val. 1.65 **0<sup>95</sup>**

MOUCHOIR batiste d'Irlande, vignettes tissées couleurs. Val. 1.35 **0<sup>85</sup>**

LAIZE fantaisie guipure veloutée, nuance ivolre, larg. 80. Val. 3.25 **1<sup>90</sup>**

STORE flou tulle orné entre-deux et dentelle genre filet, 130x2.00 Val. 25 **14<sup>50</sup>**

COUVRE-LIT gaufr. blanc, garni frange nouée, 2m/1m50. Val. 35 **22**

LOT LAINE coul. unies et chinées, 2, 4 et 6 fils. Pelote 50 grammes. Val. 3.90 à 5.90 **2<sup>95</sup>** **1<sup>95</sup>** et

ENTRE-DEUX Cluny, genre fil pour lingerie, les 11 mètres. Val. 5.90 **1<sup>50</sup>**

SAVON très parfumé extra pour toilette, les 6 gros pains Val. 7.50 **4<sup>90</sup>**

CRETONNE genre toile de Jouy, impressions modernes pour ameublement, larg. 1m30. Val. 16.50 **9<sup>80</sup>**

CARNETS d'aiguilles à coudre, n°s assortis. Le carnet de 100 aiguilles. Val. 1.95 **1<sup>25</sup>**

*Envoi franco de toute commande à partir de 50 fr.*

**AVIS IMPORTANT.** — La majorité des voyageurs ayant demandé de passer par Venise, l'itinéraire du second voyage a été quelque peu modifié. Le parcours ci-dessous est définitif. Comparativement à l'augmentation du tarif des chemins de fer, aux hôtels choisis, à la prolongation du parcours la majoration du prix est minime.

# PÈLERINAGE A ROME

Spécialement organisé pour les abonnés et amis de  
LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

## DU 8 AU 24 SEPTEMBRE

Le voyage se fait sous la conduite du bureau de Tourisme « Le Globe », 3, avenue Louise, à Bruxelles.

## GROUPE DE 25 PERSONNES

Le voyage a été combiné de façon à offrir aux abonnés et amis de la REVUE tous les avantages (réduction, organisation, etc.) qu'offrent les grands départs tout en conservant aux groupes un caractère d'intimité.

### Itinéraire :

- 8 septembre : Départ de Bruxelles dans la soirée. Dîner en W.-R. (premier service du Bureau).
- 9 septembre : Arrivée à Bâle, petit séjourner, départ pour Pallanza par le Simphon, déjeuner en W.-R. Dîner et logement à Pallanza.
- 10 septembre : Le matin, visite aux Iles Borromées; l'après-midi, départ pour Milan. Visite et dîner. Le soir, départ pour Rome.
- 11 septembre : Le matin, arrivée à Rome.
- 11-12-13-14-15-16 septembre : Séjour à Rome.
- 16 septembre : Départ pour Assise. Visite et départ pour Florence. Logement.
- 17 septembre : Séjour à Florence.
- 18 septembre : Après le déjeuner-fourchette, départ pour Venise, dîner en W.-R. Logement.
- 19 septembre : Séjour à Venise.
- 20 septembre : Le matin, départ pour Come. Déjeuner en W.-R. En bateau de Come à Bellagio. Dîner et logement.

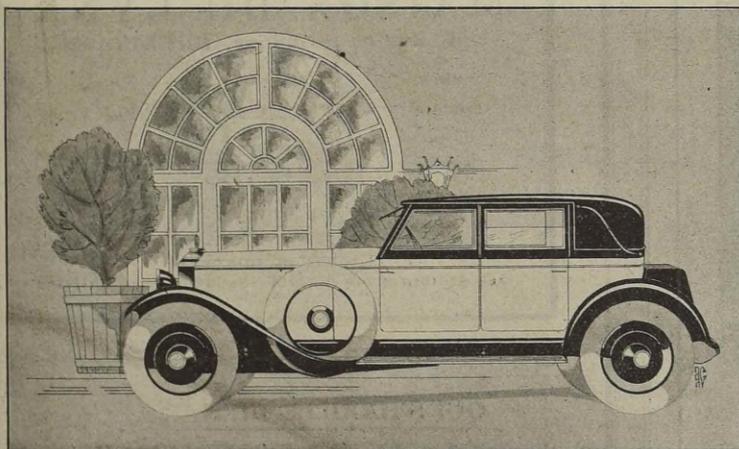
- 21 septembre : Séjour à Bellagio.
- 22 septembre : En bateau à Menaggio et Lugano. Logement.
- 23 septembre : Le matin, départ pour Lucerne. Traversée du lac des Quatre Cantons, déjeuner-fourchette au bateau; dîner à Lucerne. Départ pour Bâle et Bruxelles.
- 24 septembre : Dans la matinée, arrivée à Bruxelles. (Le petit déjeuner en W.-R. est le dernier service du Bureau.)

### Prix par personne :

2,775 francs belges, avec billets de chemin de fer en 2<sup>e</sup> classe et hôtels de premier ordre.

**Pour les inscriptions :** Envoyer son adhésion à *La revue catholique des idées et des faits*, 11, boulevard Bischoffsheim, et verser un acompte de cent francs au compte chèque postal n° 48916 de *La revue catholique des idées et des faits*. Confirmer l'inscription à M. De Staercke (voyages Le Globe), à Bruxelles, 3, avenue Louise.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SERONT DONNÉS ULTÉRIEUREMENT



CARROSSERIE

## VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

# TAPIS

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTIION

## J<sup>N</sup> & J<sup>H</sup> TOBY FRÈRES

DIRECTION ET USINE :

TÉLÉPHONE : 324.98

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

# CHOCOLAT

# D U C

## CHOCOLAT



## DUC ANVERS

La

Grande  
Marque  
Belge

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME  
CAPITAL : 90,000,000      □ □ □      RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :  
**68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies**

BUREAUX :  
**BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette  
VILVORDE, Rue de Louvain**

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . 5.00 %  
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 5.00 %  
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . 5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois . . . . . 5.20 %  
2° Après le quatrième mois . . . . . 5.15 %  
3° Après le troisième mois . . . . . 5.10 %  
4° Après le deuxième mois . . . . . 5.05 %  
5° Après un mois . . . . . 5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

## MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◇  
Lunetterie  
Optique  
Jumelles  
Baromètres  
◇



◇  
Faces à main  
Articles de luxe  
et  
ordinaires  
◇

Exécution soignée  
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

# Quelques pages d'histoire nationale

## Le progrès par l'État

M. le Sénateur Remouchamps, M. Ivan Paul et autres leaders de l'Assemblée wallonne sont très loin d'éprouver pour nous quelque sympathie.

Ils blâment âprement notre attitude vis-à-vis de la Belgique actuelle, notre manière de concevoir celle de demain et notre énération des hommes qui, au cours des siècles, édifièrent, défendirent ou embellirent la patrie. Ils nous reprochent surtout notre estime pour Philippe-le-Bon et son fils Charles.

Nous allons essayer de montrer, non par des mots amers ou es phrases redondantes, mais par une documentation précise, combien ces messieurs sont, en ce domaine, inéquitables, maladroits et ignorants.

Nos souverains « bourguignons » furent de remarquables assembleurs de terres.

Ayant reçu, en 1364, le duché et la franche-comté de Bourgogne, s'y ajoutent, — en 1384, la Flandre, les comtés de Rhétel et de Leveers, la seigneurie de Malines, — en 1421, le comté de Namur, — en 1430, le Brabant, le Limbourg et les pays d'Outre-Meuse —, en 1433, les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et la seigneurie de Frise, — en 1435, les villes de la Somme, parmi lesquelles Arras, Amiens et Abbeville, — en 1443, le duché de Luxembourg, — en 1467, (d'une façon détournée, sous le titre de mambournie ou avouerie héréditaire), la principauté de Liège, — en 1468, la Haute-Alsace et le comté de Ferrette, — en 1471, le comté de Gueldre. En outre, un bâtard de Philippe-le-Bon siégea sur le trône piscopal d'Utrecht et un de ses frères naturels sur celui de Cambray.

La plupart de ces acquisitions s'opèrent avec la plus grande facilité. Elles correspondaient aux désirs des peuples; quant aux seigneurs, des accordailles, l'argent et quelque pression politique ou militaire suffirent à décider de leur consentement.

Plutôt que de se féliciter de la quantité et de la qualité de ces conquêtes, il semble que l'on se complait, chez nous, à gémir et à répéter sur le sort de Liège et de Dinant. Ce passif, si passif il y avait, se trouverait en telle infériorité vis-à-vis de l'actif, que nous n'aurions tort d'en faire un si grand état en dressant le bilan. Les exigences de l'esprit, de la justice et de la piété, s'accroissent-elles que nous nous en tenions à ce procédé sommaire d'estimation? Nous ne le pensons pas. Les pères de la patrie, quand un débat, de sa nature, leur est favorable, ont droit qu'on le pousse jusqu'au bout.

\* \*

La principauté de Liège, dans sa forme du XV<sup>e</sup> siècle, constituait une véritable barrière au milieu des territoires que nos souverains « bourguignons » venaient heureusement de réunir : elle gênait beaucoup non seulement la circulation économique mais aussi le transfert des troupes et des approvisionnements de l'une dans l'autre moitié de l'État. D'autre part, en refusant de passer sous l'autorité des ducs de Bourgogne, elle nuisait aux intérêts vitaux de ses producteurs. Au XV<sup>e</sup> siècle, Liège commence d'exploiter activement ses houillères, ce qui provoque un développement considérable des industries métallurgiques. Elle est amenée ainsi

à se poser les problèmes de la grande industrie, notamment le problème d'un marché intérieur qui puisse absorber beaucoup de produits et le problème de la circulation vers le dehors. Or, elle ne peut les résoudre que par son entrée dans le groupement qui s'étend alors à peu près de la mer à la Suisse et qui contrôle à Maestricht la navigation de la Meuse; en d'autres termes, elle ne peut le résoudre que par son entrée dans l'unité Belgique. Dinant avait les mêmes raisons de ne pas s'obstiner dans le particularisme. Cette ville tirait ses principales ressources de la confection de ses « ouvrages de cuivre qu'on appelle dinanderies, qui sont potz et poisles et choses semblables » (1). Elle importait sa matière première d'Angleterre et elle exportait ses produits dans toutes nos provinces, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et « plusieurs autres marches et pays ». Pour elle comme pour Liège, s'opposer à la politique de rassemblement de nos terres, c'était se condamner à l'isolement, à l'inactivité et à la mort. On sait que les éléments sains de sa population s'en rendaient compte. Le duc Charles ayant au cours des hostilités consenti une trêve stipulant que « chacun puist paisiblement faire son labour et marchandise en son parti, et non pour aler de l'un pays en l'autre sans sauf conduit », les Dinantais le supplièrent de modifier cette clause : « semble nécessaire que fuist moderé et eslargy, que chacune personne posist paisiblement faire labours, marchandises et besoignes en tous lieux où ilz auront à besoigner de pays en autres, attendu que les dix pays sont si prouchains et entremellés, que bonnement ne se poroit l'en passer d'aler de l'un en l'autre » (2).

\* \*

Fallait-il accorder aux nécessités de l'économie tout le temps nécessaire pour qu'elles exerçassent leur action? Pourquoi chercher par le glaive ce que l'on peut obtenir dans la paix?

Les milieux de politiciens (1) et de bannis (2) de la principauté

(1) COMMINES, I, p. 114.

(2) Lettre des Dinantais au duc de Bourgogne. L. P. GACHARD, *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique* (Bruxelles, L. Hauman, 1833), II, p. 350-351.

(1) A Liège on opposait l'idéal démocratique et républicain aux tentatives d'administration monarchique que faisaient les ducs de Bourgogne. H. PIRENNE a fait remarquer que cet idéal démocratique et républicain était prôné par des tribuns populaires qui transformèrent la carrière politique en « une profession attirant à elle les habiles et les intrigants... Un grand nombre d'entre eux ne manquèrent pas de profiter de leur situation pour faire fortune et les textes des règlements municipaux prouvent assez que les concussions et les intrigues électorales furent alors extrêmement répandues dans la cité ». H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, p. 252. Aux cris des politiciens, le clergé liégeois mêla l'expression de ses craintes que ses biens ne fussent taxés par le souverain.

(2) Les « bourguemaitres » et Conseil de Dinant se sont exprimés d'une façon assez nette sur le nombre et l'influence de ces bannis : « Nous faisons grands doutes que ne puissions estre maîtres du grant nombre d'étrangers qui sont icy souz ombre d'estre envoyés de par la cité pour la garde de la ville, dont entendons que plusieurs sont expulsés et bannis tant de ladite cité, comme bonne ville de Huy, pour leurs demerites, et ne sont pas envoyés par élection, non obstant que soient aussi grant nombre ou plus que les esleurs. » Lettre des bourguemaitres et Conseil de Dinant à leurs députés, 10 décembre 1465. GACHARD, *Collection de documents inédits* II, p. 369 (note).

de Liège propageaient des sentiments d'animosité, plus ou moins sincères, plus ou moins valables, mais vive et tenace contre la situation politique ou sociale du reste du pays; ils menaçaient d'empêcher très longtemps l'évolution des producteurs de parvenir à son terme. Or, nos souverains « bourguignons » ne pouvaient pas attendre. La France poursuivait activement une politique de concentration de ses forces au dedans et une politique de disruption, d'expansion et d'annexion au dehors. L'Allemagne avait des velléités de faire la même chose. Dans la principauté de Liège on prétendait fournir à l'une ou à l'autre, sinon à toutes deux à la fois, l'appoint des positions stratégiques, des richesses (1) et des hommes (2) pour nous combattre et détruire nos destinées. Pour montrer à quels périls on nous exposait ainsi, il suffit de rappeler que la principauté de Liège séparait complètement nos Etats et touchait à la Gueldre, au Brabant, au Hainaut (3) au Namurois et au Luxembourg. Aidant nos ennemis, elle nous contraignait à lutter en groupements privés de communications entre eux et menacés par des forces supérieures sur une très grande partie de leurs frontières. Nous devions nous concentrer et conquérir aussi rapidement que les peuples voisins. Nous devions, si possible, les gagner de vitesse.

\* \* \*

Dans ces conjonctures, la guerre entre notre souverain et la principauté de Liège pouvait sortir de n'importe quel incident. Il ne tarda guère à se présenter (4). Bouvignes, qui se trouvait en Belgique unifiée, travaillait le cuivre comme Dinant : la Meuse seule séparait les deux villes. On devine aisément leurs dispositions mutuelles. Un jour vint que Dinant fit rebâtir la tour de Montorgueil pour tenir Bouvignes sous le feu de ses bombardes et fit tendre des chaînes en amont du fleuve pour empêcher les barques de descendre jusque chez « l'ennemi ». Bouvignes, en guise de riposte, fit jeter des quartiers de rochers dans le fleuve pour l'obstruer en aval. Quand nos ducs prirent en mains la cause de leurs ressortissants et adressèrent des représentations à Liège et à Dinant, ces deux villes se gardèrent d'y donner réponse satisfaisante, parce qu'elles escomptaient l'appui de la France (5) et de l'Allemagne.

Il suffit de citer les textes pour montrer à quels abaisséments elles consentaient pour l'obtenir : « Nous lesdits de Liège, ne nous pourrions ne devons accorder avec lesdits mons<sup>r</sup> de Bourgoigne, comte de Charoloiz ne de Bourbon, se non par le gré, vellenté et consentement du roy (Louis XI) nostredit seigneur ». « Nous dessus dits de Liège, de Buillon et de Loz, avons promis et promettons de nostre part servir de nostre puissance, pourteir et favoriser le roy (Louis XI) nostredit seigneur, à l'encontre desdits ducs de Bourgoigne, de Bourbon, comte de Charoloiz, leurs adherans et complices, et autres ses adversaires, rebelles et desobeissans, sans mal engin » (6). « Les Dinantais » priant et requerant à se roïalle majesté (Louis XI) tant et si cordialement que faire se porra, que veuille faire assistance à ceste dite ville par maniere telle que, s'il fait guerre continuer, que puist avoir cappitaine, gens d'armes et artilleries pour ce conduire... (Dinant) n'est pas assés puissant pour contrester à la force et puissance dudit duc, sans l'aydde et assis-

(1) On était aux débuts de l'artillerie. Les ressources métallurgiques des Liégeois pouvaient donner au roi de France de sérieux avantages.

(2) H. Pirenne pense qu'on ne serait pas loin de la vérité en évaluant à 2.000.000 d'habitants l'ensemble de la population des terres gouvernées par Philippe-le-Bon dans les Pays-Bas et à 700.000 habitants la population de la principauté de Liège.

(3) Contre le Hainaut, par exemple, la principauté de Liège possédait les positions avancées de Thuin et de Walcourt.

(4) Nous omettons de rappeler les incidents antérieurs, ceux de 1430, par exemple, au cours desquels les Liégeois profitant des embarras du duc de France, envahirent et dévastèrent le Namurois.

(5) L. P. GACHARD. *Collection de documents inédits*, II, p. 201.

(6) *Id.*, p. 199.

tence du roy (Louis XI) tant d'hommes comme d'artilleries » (1). Louis XI s'engageant à donner des munitions et des artilleurs et à envahir notre pays par le Hainaut, les Liégeois se déclarent « tenus incontinent que le bon plaisir du roy nostre sire sera nous mander et faire savoir le jour de ladite entrée, entrer en armes et puissance dedans le ducheit de Brabant, pour faire guerre ouverte ausdits monseigneur de Bourgoigne, de Charoloiz et leurs complices et adherans, et leur faire et porter, et à tous les pays qui les porteront et soustendront, tout le dommaige et nuysance que pourrons, toutes choses entendues sans mal engin » (2). Faut-il le dire? Si les Liégeois et les Dinantais étaient sincères, Louis XI ne l'était pas (3). Il les considérait comme des instruments que l'on ménage quand ils peuvent servir et que l'on rejette ou que l'on brise quand on juge bon de n'en plus rien tirer. Ainsi, l'idéal démocratique et républicain de la principauté favorisait au dedans quelques milliers de brouillons et de concussionnaires au détriment des producteurs et au dehors les ambitions conquérantes du roi de France. Son particularisme aboutissait à l'insurger contre la communauté nationale et à la subordonner à des étrangers.

Une armée de Charles de Bourgoigne, forte d'environ 30.000 hommes, investit Dinant. Elle mit en position ses pièces d'artillerie. Puis, conformément aux usages, elle somma la ville de se rendre. Elle ne reçut en réponse que les expressions d'une grossière fanfaronnade (4) et des outrages à la mère de son chef. Elle ouvrit une canonade violente à laquelle les assiégés ne purent opposer que quelques inutiles sorties et un feu mal nourri du haut de leurs remparts. Ce que voyant, la garnison dinantaise renonça à poursuivre la lutte et battit en retraite, la rivière en amont de la ville n'étant pas gardée. Ceux qui possédaient une famille et des biens restèrent pour les sauvegarder et entamèrent des négociations. Le duc Charles fit prendre possession de la citadelle. Il exigea des approvisionnements pour ses soldats. Il ordonna à ceux-ci de respecter les gens et les choses.

« Durant les premières heures, ces ordres furent exécutés. Mais à minuit, les soldats enflammés probablement par le vin et aussi par la perspective d'une moisson plus riche que celle qu'ils pourraient espérer lorsque leurs camarades auraient été admis comme eux dans la ville, ne purent respecter plus longtemps la contrainte de la discipline. L'œuvre du pillage commença et elle continua durant toute la nuit. Le pillage s'arrêta toutefois le mardi à midi, quand le comte de Charolais (le duc Charles) fit son entrée » (5). On tint un conseil de guerre et on y décida de châtier la ville avec une grande sévérité (6). D'après le droit du temps, tous les habitants ainsi que leurs propriétés appartenaient au vainqueur. Des hommes furent exécutés ou vendus à l'encan, d'autres se rachetèrent en versant une caution ou en engageant leur travail. Les femmes, les enfants et les prêtres furent épargnés et conduits sous escorte au delà des murs.

Il restait à régler le sort de Liège (7).

NORBERT WALLEZ.

(1) Instruction pour les députés (dinantais) envoyés en France, 23 septembre 1465. *Id.* p. 222.

(2) L. P. GACHARD. *Collection de documents inédits*, II, p. 201-202.

(3) Par exemple, Louis XI avait promis aux Liégeois de ne pas faire de paix séparée. Il signa cependant le traité de Conflans sans y comprendre ses alliés.

(4) « Votre comte Charlotel n'est qu'un vantard et un poltron. Dites-lui donc d'aller se battre avec le roi de France à Monthéry. S'il attend ici jusqu'à l'arrivée du noble Louis ou du peuple de Liège, il sera forcé de décamper honteusement. » J. KIRK. *Histoire de Charles le Téméraire*, p. 89-90.

(5) J. FOSTER KIRK. *Histoire de Charles le Téméraire* (trad. Ch. Flor O'Squarr) Paris, *Librairie internationale*, 1866, p. 90-96.

(6) « Si sévère et implacable qu'il fut, Charles n'était pas de caractère à sanctionner des tueries en masse et sans distinction ». *Id.* p. 97-98.

(7) La suite de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

## La vérité sur la Russie des tsars

L'Histoire est, affirme-t-on quelquefois, une conspiration permanente contre la vérité, une fiction que nous voulons bien accepter, pour le moment.

Dès lors, elle implique, de la part d'un esprit critique, un effort constant pour démêler la sobre réalité des mutilations que lui font subir la sympathie et l'antipathie, les préjugés et les passions.

Cette définition de l'Histoire, mensonge de convention collectif, peut surtout être appliquée à l'histoire récente de Russie.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Etat russe jouissait auprès de l'opinion européenne d'un prestige énorme. Tout comme le Hohenzollern Frédéric II, Catherine II fut surnommée la Grande, pour avoir pris la sage précaution de s'être assuré, moyennant finances, des apologistes aussi éloquents que Voltaire, d'Alembert et Grimm. Au XIX<sup>e</sup> siècle, au contraire, les tsars ont eu de tout temps une mauvaise presse. Le tsarisme est devenu synonyme de tyrannie, l'obscurantisme, de cruauté, d'imbécillité.

L'histoire de la plupart des peuples, ce sont leurs amis qui l'écrivent. Et un concours malheureux de circonstances a fait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle l'Etat russe s'est trouvé entouré d'ennemis de tous côtés.

D'une part, c'étaient les ennemis de l'extérieur qui dressaient une barrière formidable. Les habitants de la Scandinavie haïssaient la Russie, parce qu'ils y voyaient une menace imaginaire pour leur indépendance. Les Allemands invoquaient le péril panslaviste, péril inexistant, les Slaves étant toujours divisés entre eux, alors que le péril pangermaniste était bien réel, vu l'étroite union des peuples teutons. Le peuple britannique voyait dans le gouvernement russe le principe détestable de l'autocratie et un danger imminent pour l'Inde.

D'autre part, les ennemis de l'intérieur étaient encore plus acharnés, encore plus irréconciliables.

L'Etat russe contenait dans ses limites la moitié de la population juive du monde entier. Incapable de s'assimiler les millions d'hommes des ghettos, il se vit obligé de se protéger à l'aide d'une législation spéciale, attaquée avec raison par la presse juive de tous les pays. L'Etat russe avait en outre hérité de la terrible question polonaise, plus tragique, plus insoluble encore que celle d'Irlande. Car pour celle-ci, la Grande-Bretagne pouvait du moins la trancher à des conditions posées par elle-même et sans intervention étrangère. La question polonaise, tout au contraire, affectait avec la Russie, l'Autriche et la Prusse. Tout comme la question juive, c'était un problème d'ordre européen. Il m'est arrivé de prédire en 1912 qu'une guerre mondiale seule pourrait en donner la solution — et encore serait-ce une solution provisoire.

\* \* \*

Pour comprendre les raisons de l'attitude presque unanimement défavorable de l'opinion européenne à l'égard de l'Etat russe, il ne nous faut pas oublier les agissements pleins de malveillance de certains Russes ennemis du régime.

A l'époque d'avant-guerre, dans tous les centres politiques d'Europe on trouvait de petits groupements de révolutionnaires et de réfugiés, d'anarchistes et de nihilistes, qui ne cessaient de dire tout le mal possible du gouvernement de leur pays et s'efforçaient systématiquement de le renverser.

Ces conspirateurs étaient d'habitude des intellectuels, ils appartenaient à l'*intelligentsia* : on croyait pouvoir logiquement en conclure que le gouvernement russe était réactionnaire et obscurantiste.

Les titres de gloire même de la littérature russe, les œuvres auxquelles elle devait sa popularité, celles de Gogol, de Tourguénieff, de Tolstoï et de Dostoïevsky devinrent ainsi des arguments indirects contre le tsarisme. Les lecteurs oublièrent que ces œuvres visaient un lointain passé et des abus depuis longtemps disparus.

Pour mieux comprendre l'extension et la nature de l'influence des révolutionnaires russes en Angleterre, souvenons-nous de ce

paradoxe étonnant : au cours de tout le XIX<sup>e</sup> siècle l'Angleterre conservatrice et la Suisse, si respectueuse des lois, participèrent toutes les deux à l'honneur douteux de donner un abri au quartier général de la révolution internationale. C'est à Londres que Mazzini et Garibaldi, Kossuth et Orsini, Marx et Engels, Bakoumine et Kropotkine nouaient leurs intrigues subversives, organisaient leurs complots régicides.

Dans aucun autre pays les révolutionnaires russes n'étaient regardés avec une aussi grande faveur. La France républicaine emprisonnait l'anarchiste Prince Kropotkine; l'Angleterre monarchiste le prônait comme un héros.

Jamais les raisons de ce paradoxe politique n'ont été jusqu'ici étudiées de façon suffisante; pourtant de semblables études apporteraient des révélations frappantes.

Parmi les raisons de pareille attitude rappelons d'abord celle-ci : la Grande-Bretagne se croyait elle-même immunisée contre tout bouleversement social de nature sérieuse. Aussi le peuple anglais était-il, par cela même, enclin à envisager les révolutionnaires russes comme des hommes excentriques mais inoffensifs, comme des idéalistes romantiques. Ces idéalistes, il convenait de les admirer comme d'intéressants spécimens politiques, tout comme, au jardin zoologique, les curieux admirent, à l'abri des barreaux de la cage, la beauté majestueuse du tigre.

Il est à noter, ensuite, que dans le vocabulaire politique anglais le mot *révolution* a une signification toute différente de la signification russe. Pour l'Anglais, une révolution est une lutte pour la liberté, elle implique quelque réforme constructive. Pour le Russe, une révolution est, tout au contraire, de nature essentiellement destructrice.

Dans le fameux roman de Tourguénieff, *Pères et Fils*, Bazaroff, le nihiliste typique, est un matérialiste, non un idéaliste. C'est Méphistophélès, le génie incarné de la négation, « *der Geist der stets verweint* ». C'est à tout gouvernement qu'il est opposé, non seulement au gouvernement tsariste.

Notons encore que même si le révolutionnaire russe se trouve être un idéaliste, il garde ses tendances destructives. En Angleterre, on acclame toujours Tolstoï, comme un docteur et prédicateur inspiré, et l'Université d'Oxford prépare une édition monumentale de toutes ses œuvres. Mais il est évident que le seigneur d'Yassnaïa Poliana ne peut être accepté comme prophète par le lecteur anglais « moyen », que parce que ce dernier ne comprend pas ce qu'implique la doctrine tolstoïenne. C'est à peine si on se rend compte, en Angleterre, que Tolstoï est le père spirituel du bolchévisme. Il ne reconnaît ni Etat, ni Eglise, ni château, ni loi, ni famille, ni mariage. Tel son maître, J.-J. Rousseau, il est l'adversaire de toute civilisation. Mais ce maître, du moins croit-il en un contrat social et en un Etat socialiste; son disciple russe est entièrement anarchiste. Seul un stylite solitaire, perché sur sa colonne, dans le désert, peut être au niveau de l'idéal tolstoïen.

\* \* \*

A moins de nous rendre compte de quelques faits fondamentaux relatifs à la géographie, à l'histoire et aux conditions économiques de la Russie, nous comprendrons peu à la Russie du passé ou à celle d'aujourd'hui. Ils sont bien simples et bien évidents, ces faits; quatre-vingt-dix-neuf lecteurs sur cent les ignorent quand même.

Dans aucun autre pays de l'Europe la civilisation n'a pris naissance dans des circonstances aussi peu favorables. Dans ces heureux pays au climat tempéré que baigne le soleil, tels que la Grèce et l'Italie, l'homme est apte à vaincre la nature; la culture est propre au sol et y surgit en une espèce de floraison spontanée. Il y a des contrées où, tout au contraire, l'homme ne fait que mener une lutte inégale contre des puissances hostiles, où c'est la nature qui, au lieu d'être domptée par l'homme, menace perpétuellement de le vaincre. Au nombre de ces pays déshérités par le sort est le continent russe. Il a un passé tragique; la géographie et l'histoire y contrecarrent de conserve le développement politique, apportent des entraves à la paix et à la prospérité.

Certains auteurs parlent de la Russie, comme on pourrait parler de l'Inde : pays de richesses inépuisables et sans limites, disent-ils. Malheureusement, ces richesses ne sont que potentielles; et pour exploiter les ressources cachées de la Russie il faudrait tout l'effort de notre civilisation industrialisée. En attendant, les conditions d'existence du peuple russe sont inférieures à celles de toutes les autres nations européennes.

La Moscovie historique est faite pour une bonne part, de sables et de marais, de misérables forêts et de steppes. Le climat est rude; les hivers sont longs et rudes aussi; les sécheresses et les famines fréquentes; les distances énormes; il y a peu de routes, et la population est clairsemée. Dans une grande partie de la Russie d'Europe, on ne trouve pas une carrière. Ce ne sont pas seulement les chaumières des paysans, mais les églises et demeures seigneuriales qui sont bâties en bois. On a calculé que tout village russe est détruit par le feu une fois en quinze ans.

C'est surtout parce que les conditions générales étaient si défavorables au développement de la civilisation, que, de tous les pays de l'Europe, la Russie fut le dernier à être arraché à la barbarie. Les navigateurs de l'époque d'Elisabeth d'Angleterre parlent de la Moscovie d'Ivan le Terrible sur le même ton qu'ils emploient pour décrire la Chine du Grand Khan ou la Perse du Grand Sophi; sur le même ton que Livingstone et Stanley employaient dans les années soixante-dix du siècle dernier, pour parler de l'Afrique Centrale.

La civilisation est plus récente en Russie que dans ce pays supposé « nouveau » : les États-Unis. Durant quinze cents ans, le continent russe fut, à proprement parler, presque une *terra nullius*. Dans la zone des forêts du Nord seule, région pauvre, le paysan-serf put se fixer de façon permanente. Une horde après l'autre envahissaient, dans le Sud bien plus fertile, l'Ukraine, au sol riche et noir : Tartars, Turcs, Cosaques, Polonais, Odessa, ce centre commercial de la Russie méridionale d'aujourd'hui, a été bâti par un Français, le duc de Richelieu, il y a cent cinquante ans seulement. Le servage n'a été aboli qu'il y a soixante-quatre ans. Des centaines de milliers de paysans russes encore en vie sont nés serfs et, enfants, ont été vendus au plus offrant.

Souvenons-nous de ces faits essentiels de la géographie et de l'histoire russes : nous serons alors mieux à même de comprendre les deux traits caractéristiques qui différencient la civilisation russe de toutes les autres. *Sur le continent russe, la civilisation a dû être importée de l'extérieur et imposée d'en haut.*

\* \* \*

Oui, la civilisation, quelles qu'en fussent les suites, bonnes ou mauvaises, a dû être importée. Elle n'était pas de provenance autochtone. Elle fut introduite, en premier lieu, à Kieff, par des moines de Byzance, venant du Sud, par des guerriers scandinaves arrivant du Nord.

Après la Renaissance, ce fut le tour des Italiens et des Français, des Anglais et des Allemands. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre le Grand et Catherine la Grande « occidentaliserent » et modernisèrent tout l'édifice politique.

Autre considération : en Russie la civilisation a été imposée par en haut. Elle n'a pas été conquise, comme en Europe, par un peuple libre, ou par l'aristocratie, ou par la bourgeoisie.

L'histoire de la Russie moderne est aussi intimement liée à la dynastie des Romanoff, que celle de Prusse aux Hohenzollern. Dans tout pays la forme de gouvernement est déterminée par la nature des choses. Le désert d'Arabie, a dit Renan, est monothéiste. Il serait plus vrai encore de dire que la plaine russe est monarchiste. Tout prédestinait le continent russe à devenir le siège d'un puissant empire. Ce furent les tsars qui érigèrent cet empire, qui « assemblèrent » (terme consacré) ses territoires dispersés, qui unifièrent ses cinquante races toujours occupées à guerroyer. Les tsars attachèrent à la glèbe le paysan russe, anarchique et nomade. Cette mesure, dont on rend surtout responsable Boris Godounoff, était tout à la fois une nécessité urgente et une funeste tragédie. Elle plongeait un peuple entier dans l'esclavage au moment même où la population du reste de l'Europe sortait du servage. La classe paysanne européenne commença par le servage et finit par la liberté. Pour les paysans russes c'est exactement le contraire qui est la vérité.

Il serait aussi impossible d'improviser un gouvernement parlementaire en Russie qu'aux Indes, ni l'une, ni l'autre ne possédant les bases politiques sur lesquelles un système parlementaire pourrait être édifié. Un tel gouvernement présuppose l'existence d'une opinion publique éclairée. Il ne peut précéder le *self-government* local. Il le présuppose aussi. Malheureusement jamais un tel *self-government* ne put être essayé en Russie, exception faite des répu-

bliques médiévales de Novgorod et de Pskow, établies sur les confins de l'Etat russe.

Trop instable et trop anarchique est le tempérament russe pour qu'une liberté disciplinée puisse se développer d'elle-même en Russie. Bien des fois ce pays est devenu la proie de forces dissolvantes. Le vieux chroniqueur Nestor ne s'écrie-t-il pas sur un ton pathétique : « Notre pays est vaste et fertile, mais l'ordre n'y existe point. Venez nous gouverner et l'établir parmi nous. »

Bien des conquérants ont entendu cet appel. Les Princes de Kieff y ont prêté l'oreille. Les Romanoff y ont répondu.

\* \* \*

Dans chaque grande crise de l'histoire russe, poussés par l'instinct de conservation, les paysans se sont rendu compte de ce qui était une nécessité politique élémentaire. Ils ont eu, il est vrai, leurs assemblées élues, leurs États-Généraux, leur *Zemski Sobor*, leur *douma*, comme ils ont eu leur communautés rurales. Mais l'instinct étatique leur a manqué.

Plus d'une fois leurs timides tentatives visant une forme de *self-government* n'ont abouti à rien. Aussi finirent-ils par revenir à l'état naturel. Leurs assemblées électives se sont réunies plus d'une fois uniquement pour sacrifier leurs droits politiques à un pouvoir central et monarchique, seul assez fort pour rétablir l'ordre.

Il nous faut encore noter que dans cette œuvre surhumaine qu'était la création d'un Etat puissant et discipliné dans cette plaine immense sans défenses naturelles, plaine menacée de tous côtés par des ennemis formidables, la monarchie russe a généralement agi en union étroite avec l'Eglise. Union si intime même qu'elle finit nécessairement par amener une fusion et confusion des pouvoirs temporel et spirituel; fusion et confusion qui, à leur tour, renouvelèrent tous les abus du césaro-papisme byzantin. Lorsque la dynastie des Romanoff fut appelée au trône, le père — Philarete — devint patriarche de Moscou, alors que le fils — Michel — devenait tsar de toutes les Russies. Cette division des pouvoirs, le père et le fils se partageant le spirituel et le temporel, constitue vraisemblablement un fait unique dans l'histoire de l'Europe moderne.

Dans les annales de la Russie, plus encore que dans celles de l'Espagne, toute lutte nationale était aussi une croisade religieuse. Dans la personne des Tatars et des Turcs, le peuple russe combattait aussi la religion mahométane; dans celle des Polonais le catholicisme romain; dans celle de Napoléon — l'athéisme révolutionnaire.

L'humble paysan russe paraît avoir toujours eu vaguement conscience d'une mission religieuse. Réduit à une situation politique abjecte, il cherchait un refuge dans ses croyances. Il s'intitule lui-même non *moujik* — ce qui est un sobriquet, presque injurieux — mais *Krestianine*, « chrétien », champion du Christ.

Les formes mêmes de l'architecture des églises et des monastères russes révèlent l'union étroite de l'Etat et de l'Eglise. Les sanctuaires les plus importants du pays ont été érigés sous la protection d'une forteresse ou *Krem*. Le monastère le plus beau et le plus vénéré, celui de la Troitzkaïa Lavra, près de Moscou, a l'aspect d'une citadelle. Des armées ennemies en firent le siège plus d'une fois.

Avant la Révolution, l'identité de la monarchie et de l'Eglise orthodoxe, de l'autocratie et de l'orthodoxie constituait le *credo* du parti conservateur. A la suite de la propagande antichrétienne des dictateurs bolchévistes, elle est devenue le *credo* des radicaux russes eux-mêmes. Ceux-là même parmi les intellectuels qui, il y a dix ans, étaient des athées et des agnostiques, se sont groupés autour de l'Eglise, comme autour d'un symbole du patriotisme. La persécution cruelle menée en Russie contre le christianisme a eu cette conséquence inattendue, mais logique: l'orthodoxie s'est enracinée plus profondément encore dans la mentalité et le cœur du peuple.

CHARLES SAROLEA,  
professeur à l'Université d'Edimbourg.

(A suivre).

# Aux Arts décoratifs

## Premières promenades

A raison de trois ou quatre inaugurations par semaine, sans être fin prête, l'Exposition internationale des Arts décoratifs a déjà pris figure suffisante.

Les curieux peuvent venir. Le champ offert à leurs découvertes est plus que vaste.

Ils pourront admirer, s'étonner, passer condamnation ou applaudir, suivant leur humeur ou les hasards de leurs promenades, bref se divertir ou s'instruire à pleines mesures.

Déjà même trop de sollicitations — et trop diverses — les réduiront, s'ils ne sont sages et munis de quelque méthode — à cet état de fatigue voisin de l'hébétéude par quoi se termine le plus souvent une visite aux « Expositions ».

Abondance de biens... dit le proverbe. Ne serait-ce que de biens, ce qui n'est guère, que ces quelques notes que nous allons donner ici en façon de préface et de commentaire, ne seront peut-être point inutiles, à qui aura bien voulu accepter de les lire.

Nous supposons, si vous voulez bien, notre curieux, l'honnête homme que nous devrions tous être, ni trop féru de son époque, ni partisan trop borné du passé; habitué du sincère souci de s'instruire, de se réformer même s'il le faut, résolu toutefois à ne pas se laisser mener par le nez au gré du premier impudent, à la façon des snobs ou des esthètes pour cours du soir.

Que voit-il, tout d'abord, cet homme de bonne volonté en s'engageant sur la vaste esplanade où éclate le soleil d'été?

Des architectures blanches ou bariolées, grêles ou massives, clinquantes ou ternes, manifestement disparates, laides presque toutes.

Première constatation. Cette exposition qui devait nous révéler un style, n'en révèle aucun du moins à première vue. L'aspect extérieur de l'exposition est manqué. Est-ce maladresse de leurs auteurs, manque de subsides, mauvaise interprétation d'un règlement, il n'est pas un pavillon, grand ou petit, que l'on puisse admirer sans réserve. Mieux même, il nous faut presque les condamner tous.

Un examen technique n'est pas de mise ici et nous entraînerait trop loin.

Tout le monde est d'ailleurs d'accord sur ce point, sauf quelques modernistes obtus, et ceux que lie un mot d'ordre officiel. Les architectes n'ont pas tenu le coup. Qu'ils soient de France ou d'Angleterre, de Hollande ou de Belgique, du Danemark ou de la Tchéco-Slovaquie, aucun d'eux ne s'est révélé comme le maître d'un art nouveau, comme le réalisateur indiscuté de ce style moderne que nous attendons.

Si sympathiques que nous soient par exemple les efforts déployés par un Horta, l'on ne peut, si l'on entend être sincère, applaudir à ce qu'il a fait là. Pas plus que les pavillons voisins, le pavillon de la Belgique ne peut être donné en exemple de ce que sera, de ce que doit être le style Moderne.

Alors qu'en art dit appliqué, nous allons rencontrer de véritables petits chefs-d'œuvre, il semble qu'en architecture tout est à faire encore. Il y a à cela une raison.

Il s'est produit dans l'évolution de l'art moderne un phénomène tout particulier. C'est qu'à l'encontre des grandes périodes d'art, ce n'est pas l'architecte ni le constructeur qui sont à la tête du mouvement. L'art moderne, celui que nous révèle l'exposition, est né dans les ateliers des peintres et des sculpteurs. Le « cubisme » est le père de l'art décoratif moderne. Il en est à la fois le père

et le marâtre. Car nous le trouvons à l'origine de ses réussites, comme à celle de ses erreurs.

Le bon cubisme, c'est celui qui ne se comprit que comme une gymnastique intellectuelle, un exercice spirituel, un retour aux principes élémentaires.

C'est à lui que nous sommes redevables de ce sens net qu'ont acquis certains artistes de la valeur fondamentale des plans et des volumes; de cette simplification qui a ramené l'ornement à sa fonction naturelle de subalterne; de cet amour pour le matériau en soi, de ce retour en un mot à la sincérité.

Le mauvais cubisme, c'est celui qui s'est pris pour un aboutissant, celui en qui l'on a voulu trouver un modèle immédiat. C'est à celui-ci que nous devons cette orgie de polyèdres, et d'angles vifs, cette multiplication sous toutes les formes et dans tous les objets, qu'ils soient cuvette, lampe ou fauteuil, d'éléments purement géométriques et abstraits, orgie et multiplication qui déparent l'Exposition, choquent et irritent à la longue le passant.

Ce cubisme agressif et borné, malheureusement présent partout, peut tromper encore quelque temps le grand public, le faire hésiter sur l'appréciation qu'il convient d'émettre au sujet de l'art décoratif moderne.

Il n'en reste pas moins qu'il est déjà périmé et prêt à disparaître. Les vraies recherches se sont portées ailleurs. Nous le verrons bien quand nous étudierons en détail les vraies réussites de l'exposition — il y en a — celles qui nous permettent de nourrir légitimement les plus vastes espoirs.

Si donc le cubisme bien entendu, n'a pas été sans exercer une heureuse influence sur l'évolution actuelle des arts appliqués, comment se fait-il qu'il n'en ait pas été de même pour l'architecture?

A première vue, on se trouve assez embarrassé de l'expliquer. C'est qu'ici le problème est plus complexe. Que demandions-nous en effet? Que l'architecture de nos constructions soit à l'image de notre époque, que notre style soit un style nouveau, un style à nous, un style moderne.

C'est ici que la confusion commence. Qu'est-ce qu'un style, en quoi un style peut-il s'intituler moderne, est-il même possible d'imaginer actuellement un style moderne, c'est-à-dire un ensemble de formes applicable à toutes les productions de notre époque.

Il suffit de se retourner vers les styles anciens pour constater qu'ils ont toujours été la création d'une élite, le fait d'une oligarchie, l'expression de la prédominance des goûts ou des mœurs d'une société ou d'une nation dirigeante.

A notre époque de nationalisme exagéré, d'universelle démocratie, un style c'est-à-dire à tout prendre une même façon de sentir — se peut-il encore concevoir?

Et n'est-ce pas de styles au pluriel qu'il vaudrait mieux parler? Et d'autant de styles qu'il y en a en ce moment de nations ou de collectivités conscientes et organisées?

Sans doute, il nous est loisible de découvrir entre les différents pavillons qui jalonnent le Cours-la-Reine ou l'Esplanade des Invalides, certains caractères communs, mais à l'examen que de recherches divergentes, quel divorce dans les conceptions, quelle opposition entre les points de départ.

Pour ne point parler du pavillon soviétique qui n'est qu'une plaisanterie assez basse, quel peut être le lien entre, par exemple le pavillon de la Hollande, et celui de l'Autriche, entre le pavillon de la Belgique et ceux qui lui font face, les pavillons anglais ou italien?

Excluons cette chimère d'un « style »? Nous ne connaissons plus ce que nous sommes encore habitués à désigner sous ce nom. L'Antiquité, le Moyen Age, la Renaissance, les grands siècles français, ont eu des STYLES. Nous n'en avons plus depuis bientôt cinq quarts de siècle, nous risquons fort de n'en avoir jamais plus. Des modes

oui, des caractéristiques, oui, une tournure personnelle, oui. Une discipline d'école, un uniforme, non.

Et qu'importe. Toutes les formules, toutes les réalisations sont bonnes, du moment qu'elles sont originales et de bon goût.

Le goût.

Le problème qui nous occupe, n'est au fond que le problème du goût, qui n'est lui-même qu'une des formes du problème des élites.

L'Exposition des Arts décoratifs parmi toutes ses erreurs et ses ridicules, a mis au jour, un trésor de choses admirables. En France, chez nous, à l'étranger, partout enfin, de grands artistes existent, qui cherchent, peinent et trouvent.

A ces artistes, il faut un public, une clientèle. Quand celle-ci aura joint ceux-là, la question d'un style moderne sera bien près d'être résolue. C'est là qu'il nous faut appuyer, c'est vers cette rencontre entre le public et les vrais artistes qu'il nous faut faire converger nos efforts.

Notre honnête homme n'a pas besoin d'être soumis au prêche. Conduisez-le au pavillon de l'Élégance, devant tels lustres ou feronnies de caractère vraiment moderne; arrêtez-le devant les verreries, les poteries, les métaux travaillés d'une foule d'artisans, des Suédois par exemple; montrez-lui la chambre de l'ambassade, d'un André Groult, ou la maison du collectionneur de Ruhlmann, ou les tissus brochés d'un Bianchini, vous n'aurez pas à le presser beaucoup pour qu'il accepte de déserrer le chemin de ses antiques.

L'ennui, c'est qu'à côté de réelles merveilles, trop de médiocrités encombrant les halls et les stands. On fait ce rêve de voir l'exposition ramenée au dixième, au vingtième de son étendue, les seuls objets excellents, parfaits, retenus. Quel enseignement qu'un pareil ensemble, s'il se pouvait réaliser. Les plus rétifs n'y résisteraient pas. C'est d'un pareil Musée d'Art décoratif moderne que devrait se purvoir dans tous les pays la direction des Ecoles d'arts et métiers.

L'enseignement y trouverait un point d'appui incomparable pour modifier et ses méthodes et ses doctrines. Chez nous comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs. Car sans nier ce qui s'est fait de bon et de juste dans nos écoles, il serait puéril de nier que leur organisation est bien inférieure à celle dont témoignent les écoles d'art d'autres pays.

La réforme de l'artisanat est une chose urgente.

Nous aurons l'occasion d'y revenir lors des congrès qui se tiendront au cours de l'exposition, congrès où ces questions d'enseignement seront plus particulièrement discutées. De même, nous étudierons en un article spécial la question de l'habitation moderne, considérée en son tout et en fonction des exigences de nos mœurs actuelles.

Notre conclusion à ce jour sera celle-ci. Avec tous ses défauts et ses manques, l'exposition internationale des Arts décoratifs est une occasion incomparable de nous enrichir. Il serait absurde de ne point s'en apercevoir, criminel de vouloir le nier. Si elle peut justifier certaines appréhensions, elle permet aussi toutes les espérances. L'art moderne est un fait. Nous allons vers une renaissance du goût. Qui veut voir en sera convaincu.

Nous serons heureux, pour notre part, si nous pouvons contribuer à répandre et soutenir cette opinion mesurée et réfléchie, mais cependant enthousiaste, autour de nous.

MARCEL SCHMITZ.

## Un sermon de Philippe Bosquier

(1561-1636)

Le lecteur de la *Revue catholique* n'en est plus, comme tant de nos concitoyens, à ignorer jusqu'à l'existence de Philippe Bosquier. Nous lui avons fait connaître, jadis, la vie, les œuvres et le caractère du célèbre prédicateur montois (1).

Il s'agit, aujourd'hui, de montrer comment Bosquier prêchait à nos aïeux du XVI<sup>e</sup> siècle, en publiant, dans ses grandes lignes, un de ces sermons qui valurent, à l'orateur français, tant de gloire et de popularité.

Donc, que le lecteur se figure, aussi bien qu'il pourra, la Wallonie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous sommes à Saint-Paul ou à Saint-Martin de Liège, à Sainte-Waudru de Mons, à Douai, à Arras, à Avesnes, à Namur, à Bastogne, à Ath, où vous voudrez dans la Belgique française d'alors, car, Bosquier a souvent prêché en ces diverses villes et dans bien d'autres; et les vingt-cinq sermons qu'il a publiés de 1596 à 1600, il en avait donné de multiples auditions. Comme font les orateurs de tous les temps, qui se gardent bien de dire du neuf chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, il avait certainement placé le discours suivant, partout où il en avait eu l'occasion, au cours de ses nombreux voyages.

\* \* \*

Le prédicateur monte en chaire, dans une église bondée. L'auditoire est conquis d'avance; il sait bien qu'il ne sera pas plus déçu aujourd'hui que les autres fois. La foule s'assied. On tourne sa chaise de manière à bien voir et à bien entendre; il ne faut perdre ni un mot, ni un geste du régal espéré. On se cale le mieux possible, car cela ne durera pas moins de trois heures. Enfin, le silence s'établit. L'orateur fait le signe de la croix. Puis, il dit le texte sacré par quoi, s'amorçaient, jadis, tous les sermons.

Bosquier le donne en grec, en latin d'après la vulgate, puis encore en latin d'après la version syriaque, et, finalement, en français. « *Et divisit illis substantiam. Et il leur partit (partagea) ses biens* » (2).

Qu'on se garde d'imaginer que ce déploiement d'érudition fût alors un défaut. L'auditoire était épaté par ces quatre citations différentes. « Ce Bosquier, pensait-il, est tout de même prodigieusement instruit et bien à la hauteur des dernières découvertes de la Renaissance! » Il en va de même, encore aujourd'hui, à Bruxelles, par exemple, où rien ne jette les dames dans le ravissement comme d'entendre un conférencier leur citer, à propos de morale ou d'évangile, Renan, Confucius, Lucrèce, Anatole France, Job et Pierre Benoît.

Nous allons, dit Bosquier, qui entre en matière sans chercher midi à quatorze heures, examiner trois choses :

« Si le preux vieillard, père du prodigue, a bien fait en partissant (partageant) si allègrement tout son bien, et en en donnant la juste moitié » à son fils, et je profiterai de l'occasion pour adresser « quelque discours utile pour les pères et mères sur le fait de la trop grande indulgence et nonchalance en l'instruction de leurs enfants. »

Nous verrons ensuite : « Si Jésus-Christ fait bien, créant l'homme

(1) Voir la *Revue* du 9 novembre 1923.

(2) Tout ce qui est mis entre guillemets représente le texte même de Bosquier. Je n'en ai modifié ni le rythme ni la syntaxe. Pour la facilité du lecteur, j'ai seulement ajouté, çà et là, une virgule que ne contient pas l'original, et j'ai adopté, au lieu de l'orthographe de 1596, celle de 1925 à laquelle nos typographes et nos abonnés sont plus habitués.

Au reste, celui qui voudra se référer à l'original le trouvera à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous la cote V. H. 1733.

libre, lui donnant, pour sa substance, le franc-arbitre, puissant de faire le bien et le mal sans nulle contrainte. »

C'était le temps où les protestants n'iaient le libre-arbitre, et Bosquier mettait un grand zèle à les pourchasser partout où il les rencontrait.

Enfin, nous recherchons : « si les prélats ecclésiastiques et les princes catholiques feraient bien d'accorder aussi aux hérétiques la liberté, d'eux tant ardemment désirée. »

A la vérité, Bosquier promet un peu plus qu'il ne donnera. Le temps lui fera défaut pour traiter cette dernière proposition, et je constate qu'il en a remis le développement à la fois suivante.

Pourtant, ayant annoncé trois points, il estime sans doute que ce n'est pas encore assez, et il se hâte d'en ajouter un quatrième, en ces termes :

« Je sens encore un scrupule qui, comme une pierrette dans les souliers du pèlerin, m'empêche de cheminer et marcher, savoir-mont : si l'on peut demander à Dieu les richesses temporelles ou quelque chose de tel ; laquelle petite gravelle m'étant ôtée ou brisée, je parlerai mieux le chemin » que je me propose de parcourir avec vous.

Auparavant, car la route sera longue et ardue « requérons l'escorte et sauf-conduit du Saint-Esprit, par les prières de la sacrée Vierge Marie », en récitant un *Ave Maria*.

Et après cela, notre prédicateur part tout de bon.

\* \* \*

Il commence par expliquer comment il faut prier et ce qu'il convient d'implorer de Dieu.

« Pour résoudre si l'on peut, ou doit demander à Dieu ce que nous appelons biens temporels, ce ne sera pas mal fait, mes chères âmes, de monter quelque peu plus haut, à savoir jusques à la thèse générale qui est : si l'on peut demander quelque chose à Dieu, particulièrement, déterminant ou dénommant ceci ou cela... Or, il semble de primeface que non ; et ce, pour l'ignorance et aveuglement grand qui est en nous. »

C'est ainsi que saint Thomas avait déjà résolu la question. Et Socrate était d'un avis pareil, lui qui voulait qu'on invoquât Jupiter en ces termes :

« Grand Dieu, soit que nous t'en priions, soit que nous ne t'en priions pas, donne-nous ce qui est très bon ; et chasse de nous les maux, jaçoit (supposé même) que nous ne te priassions de nous les envoyer. » Platon est aussi largement mis à contribution pour étayer cette façon de voir, et de même Tite-Live, Ovide, l'auteur inspiré du *Livre des Rois* et l'*Évangile selon Saint Mathieu*. « Vous souvient-il que Jésus-Christ disait à ses deux cousins, qui briguaient l'état d'assesseur latéral en son Royaume, par l'intercession d'une folle mère médiatrice : Vous ne savez, vous ne savez ce que vous demandez ! »

Et, après avoir choisi de nouveaux exemples probants dans Ovide, saint Paul et l'Ancien-Testament, Bosquier raconte, à son public, la belle fable des grenouilles, qu'il a lue « à la page 103 des œuvres d'Esopé, édition Plantin ».

« Les folies et dommages venant souvent de nos sottises demandées à Dieu, nous a fort gentiment dépeints ce sage et plaisant philosophe Esopé, contant qu'une fois le peuple des grenouilles, étant libre et franc, supplia Jupiter de lui donner un roi. Et qu'au commencement, Jupiter s'en moqua. Mais, par après, comme vaincu par leur instance importune, force lui fut de leur apostiller la requête.

Il leur jette donc une poutre, qui de sa pesanteur, jetée qu'elle fut, fit trembler toute la rivière de son retentissement. Les grenouilles, tout étonnées, se taisent. Elles saluent et font honneur à leur roi. Elles s'approchent peu à peu de plus près. Finalement, ayant donné congé à toute crainte, elles sautent et resautent du

haut en bas, se moquent de leur roi qui est sans esprit, sans mouvement. Bref, ne se contentent point.

Derechef, elles rompent la fête à Jupiter pour obtenir un autre roi qui soit vaillant. Jupiter leur donne la cigogne. Ce nouveau roi vaillamment se promène d'une démarche brave par la mare. Tant de grenouilles qu'il rencontre, tant en dévore-t-il.

Les grenouilles donc se vinrent replandre. Et encore aujourd'hui, se plaignent à cris enroués. En vain, néanmoins, car Jupiter veut qu'elles endurent le roi tyran, puisqu'elles n'ont voulu pâtir le joug d'un clément et humain, mais en ont demandé un brusque et vaillant. »

Bosquier conte délicieusement quand il veut, et souvent, comme ici, il rappelle Montaigne, dont il était contemporain, et à qui il n'est pas inférieur pour l'érudition et la culture générale.

Il poursuit en narrant l'histoire de Midas (« oh ! le cœur avare et glouton d'or ! ») qui avait sollicité d'Apollon le privilège de rendre d'or tout ce qu'il toucherait, et qui, vite lassé de ne palper, manger et boire que de l'or, « désira de renoncer à sa folle demande, et haït ce que, tantôt, il avait demandé si chaudement. »

Et voici un témoignage qui ne fera pas plaisir à M. Pirenne et à ceux d'après qui le duc d'Albe aurait été l'homme le plus impopulaire de Belgique, au XVI<sup>e</sup> siècle.

« Je ne vous conterai pas comme, jadis, une bonne vieille fut marrie et dolente d'avoir quelquefois prié pour la mort de quelques tyrans, voyant que, par après, la tyrannie des successeurs croissait toujours... Ne voyez-vous pas comme ce grand protecteur de la foi, Ferdinand, duc d'Albe, est maintenant regretté, et de ceux-là peut-être qui pourraient avoir prié Dieu qu'il le leur ôtât ? »

En résumé :

« Il me semble que beaucoup prient Dieu comme aucuns malades font les médecins, demandant les vins canariens lorsqu'il leur serait plutôt besoin d'eaux et de glaçons ; requérant breuvages laxatifs, lorsqu'il (leur) serait plus nécessaire d'user de restraints (astringents). Ils demandent aux Hippocrates, aux Galiens, aux maîtres-médecins qu'ils leur donnent telle ou telle chose, comme tristes enseignant la Minerve, voulant apprendre aux maîtres le métier duquel ils n'entendent rien. »

Il est donc surabondamment démontré que les hommes prient à tort et à travers.

Reste à savoir comment il convient de s'y prendre pour le bien faire. Quels biens les hommes devront-ils demander à Dieu ?

« Il faut distinguer.

Vous noterez, avec moi, qu'il est trois sortes de choses : aucunes, du tout mauvaises (péchés, vengeances, adultères) ; aucunes, bonnes du tout de leur nature et desquelles on ne peut mal user (vertus, béatitude éternelle, contrition, comme de dire à Dieu : Seigneur, lave-moi, nettoye-moi bien de tous mes péchés, tourne ton visage arrière de mes ordures. »

Les premières ne peuvent être évidemment demandées. Les secondes, « nous les pouvons demander absolument, sans appendice ou restreinte. »

Quant aux troisièmes ?

« Quant aux autres, qui sont indifférentes, l'on ne les doit demander absolument ; l'on peut très bien insinuer la nécessité, le désir que l'on en a, mais avec appendice de telle ou semblable condition : « si c'est le bon plaisir de Dieu, si c'est le salut de mon âme, je demande cette alliance, je demande guérison de cette maladie ». Car qui sait si telle chose m'est salutaire ? Il est bon, oui, de prier que l'on ait toujours une bonne âme. Mais, ce n'est pas toujours bon, et à tous, qu'elle soit fourrée et logée dans un corps bon et dispos. »

La santé est, souvent, bonne, mais, pas toujours, au regard de la vie éternelle. De même les richesses.

« Les richesses sont instruments de beaucoup de biens. Sans icelles, qui pourrait rançonner les captifs ? revêtir les nus ? repaître les affamés ? aider, comme saint Nicolas, à marier honnête-

ment les pauvres filles? édifier les monastères? Sans celles, toutes, ces choses ne pourraient être faites, non plus qu'on ne pourrait chevaucher sans cheval, tisser sans filet, coudre sans aiguilles, manger sans viande, boire sans liqueur. Les richesses sont comme les outils et instruments de mille bonnes actions. »

Mais, comme les autres biens temporels, les richesses peuvent desservir le salut. Aussi, ne les faut-il demander que conditionnellement.

Bosquier consolide sa conclusion de quelques textes empruntés à saint Paul, Aristote, saint Thomas et saint Augustin, et il annonce que voilà terminée la digression qu'il a dû se permettre.

« Voilà cette gravelle, qui me retardait de marcher plus outre, comme ôté ou comme froissée. Maintenant, d'un pied léger et délivré, cheminons, et voyons l'apostille du père à la requête du prodigue; voyons s'il en a bien usé, comme nous avions promis. »

\* \* \*

Le prédicateur aborde, ensuite, ce qu'il a appelé son premier point, qui est, en réalité, le second : le père de l'enfant prodigue a-t-il bien ou mal agi d'accéder à la demande de son garçon?

« Or sus, pauvre père, je retourne à vous. »

Nous vous avons laissé, durant notre digression, devant la requête de votre cadet. Avez-vous eu le temps de vous décider?

« Avez-vous pensé, mordant vos ongles à tête appuyée, à la réponse que vous lui ferez? »

Que l'évangéliste nous dit, en un mot, l'arrê et le conseil de votre prudhomme : *Et divisit illis substantiam suam*. Et ce bonhomme, dit saint Luc, bien que nulles lois ne le contraignissent de défaire si tôt ses mains de ses biens fonciers et autres, de se dépouiller si à coup de ses seigneuries d'Argenton et d'Orléans, pour le dire gaîment : néanmoins, pour n'attrister ce petit folâtre mignon, qui ne désirait (pas) de lui rompre la tête par ses requêtes importunes, fait ce que beaucoup de pères ne feraient pas; il fit le partage de tout son bien, donnant à chacun la part qui lui venait, la portion virile, comme parlent les juristes.

Or, que vous semble, chères âmes, du fait de ce vieillard? Fait-il sagement, je vous prie? »

Certains seront d'avis que c'est sagesse, de sa part, et que tous les pères devraient, en cela, l'imiter.

• Il en résulterait trois choses bonnes : deux pour les enfants et une pour les parents.

En premier lieu, je ne sais quel accroissement d'amour naîtrait de ceci au cœur des enfants vers leurs parents, lesquels voyant que petit à petit les parents se déporteraient du gouvernement de la famille, se penseraient davantage obligés à prier pour leur longue vie.

Puis, les enfants n'en vaudraient que de mieux. Car, les parents décédés, il ne leur serait besoin de mendier tuteurs et agents pour manier leurs biens comme bêtes farouches non encore apprivoisées, car, déjà, de longue main, ils les auraient domestiqués; ils seraient induits à les bien manier sous l'œil, sous la discipline et providence paternelle. Et l'économie ne leur semblerait nouvelle. Ainsi, ne seraient tant émus et alourdis par le décès de leurs parents.

Enfin, les parents ne recevraient que grand contentement et requoy d'esprit, se voyant sans plus être battus des flots et des ondes tumultueuses des affaires domestiques. Se voyant dépêtrés du manquement de ces épines poignantes; voyant les bâtons de leur vieillesse, si accors et adextres à manier heureusement, comme ils ont fait en leur temps, les affaires de la famille. »

C'est ainsi, du moins, qu'agit Ptolémée, qui, « en son plein vivant résigna son royaume à son fils, ajoutant que rien ne pouvait être plus agréable qu'être père de roi. »

Le grand Charles-Quint renouvela ce geste en faveur de son fils Philippe, « roi des Espagnes et de toutes nos régions belgiques. »

Ovide, saint Bonaventure, saint Jean et la liturgie sont tour à tour appelés pour témoigner des avantages de cette pratique.

« Pourtant, dit Bosquier, j'ai, d'autre côté, une Ecriture Sainte, qui veut être ouïe, et chante tout autrement... *Ne donne jamais, dit ce grand conseiller, le Saint-Esprit, ni à ton fils, ni à ta femme, ni à ton ami, puissance dessus toi, ta vie durant. Ne donne à autrui la possession. Tant qu'haleine te dure, ne te donne à personne. Car il vaut mieux que les enfants te viennent prier que tu aies nécessité de regarder après leurs mains et qu'il te faille joûner après eux. Quel oracle! et que bien à propos! Et n'oyez-vous pas l'oracle populaire s'accorder en même ton à l'oracle de Dieu : qu'il ne faut pas mettre à ses pieds ce que l'on tient en ses mains. »*

Et l'exemple d'un certain David, évêque de Maestricht, qui lui, ne voulait à aucun prix d'un évêque auxiliaire qu'o lui, conseillait de prendre, est allégué pour autoriser cette manière d'agir, diamétralement opposée à celle qui, tout à l'heure, avait été défendue.

Qu'en est-il, en définitive? Le père du prodigue eut-il tort ou raison?

« De ma part, je ne vois point comme on puisse donner réponse à tout ceci que par une belle distinction. »

Cette distinction fait une bonne réplique à celle qui a servi précédemment :

« Ou les enfants sont du tout bons; ou du tout mauvais; ou médiocres : ni trop bons, ni trop mauvais. »

Si les enfants sont parfaitement bons, la chose va de soi, les parents n'ont qu'à faire comme Charles-Quint et Ptolémée.

« Non, toutefois, est-il bon de leur donner le tout, ni avec telle souveraineté que les parents soient disetteux en leurs faibles ans et vieux jours; ou que les parents ne tiennent pas toujours le manche de la poêle, comme l'on dit, afin que si d'aventure la prudence des enfants se changeait finalement en folie, ou si leur douce affection première vers leurs parents se tournait en méconnaissance cruelle : les parents puissent librement avoir recours à leurs biens sans en prier leurs enfants; et afin aussi que la licence et autorité trop grandes des enfants ne les rendent trop débordés. »

Si les enfants sont « du tout ou fort mauvais », ce sera le cas de se souvenir de l'évêque de Maestricht, et des paroles de la Sainte-Ecriture où Dieu ordonne « que l'on se garde une pomme pour la soif; que l'on ne se fasse point, de grand maître, petit valet de ses enfants, (leur) donnant, sans puissance de rappel, toute sa substance. »

« Si, tâtant le pouls des enfants, les parents s'aperçoivent, à la meute vite et forte de je ne sais quelle fièvre d'esprit et de température d'affections, que l'amour filial n'y est pas accompagné de prudence, et que les parents seraient apparemment en hasard d'être en-parfin les mendiants de leurs enfants, et peut-être bien durement éconduits, que pères et mères en tireraient par après leurs cheveux : alors, alors, qu'ils se donnent de garde de leur donner leur substance; tant que l'haleine leur dure, jusques au dernier sanglot, qu'ils suivent l'oracle populaire, qu'ils ne mettent aux pieds ce qu'ils ont en mains. Ce n'est point aux pieds de tels gauthiers, mais aux pieds des bons enfants qu'il faut mettre ses possessions. Car tels gauthiers ne donneraient à la vieillesse autant que la nécessité requerrait. (Et) si tels enfants veulent s'en aller et courir les pays étrangers, ne voulant plus endurer la verge paternelle, comme incorrigibles, je conseillerais que les parents les laissassent hardiment saillir dehors, comme scorpions qui infecteraient le reste des enfants. Et ne doit cela trop bouler un cœur paternel, s'il considère qu'il est bon que les ronces et chiardons soient éracinés, afin que les bonnes herbes n'en soient moins nourries de la terre ni suffoquées.

En tel cas, un père ne doit être plus pitoyable qu'un Rhacocès, mardois de nation, qui accusa lui-même un sien fils, nommé Cartomès, le moindre de sept, de son audace effrontée et de toutes ses insolences. Et comme Artaxercès lui demandait s'il pourrait bien voir son fils mourir devant ses yeux, répondit constamment qu'oui, pour ce, dit-il, que quand je retranche, arrières de mes

laitues naissantes, un tas de jetons amers, tant s'en faut que la laitue, leur mère, en conçoive quelque douleur; que même elle en est plus fleurissante et croit mieux en grandeur et douceur. De même sorte, dit-il, quand je verrai celui qui endommage ma famille et nuit à la vie de ses frères, perdre sa vie et être empêché qu'il ne les endommage plus : je me verrai plus illustre, et toute ma lignée me semblera plus heureusement fortunée.

Non, non! le père ne portera trop impatiemment la sortie d'un Ismaël hors de sa maison, puisqu'il n'est utile aux Isaacs qu'Ismaël réside avec eux; puisque serait la peste de Jacob, si un Esaü n'était bouté dehors.

Quant aux enfants ni trop bons, ni trop mauvais :

« Je voudrais user (à leur égard), d'une raisonnable médiocrité, ne leur plaignant rien des choses nécessaires, licites et honnêtes, pour les gagner de plus en plus, par l'amorce de telle douceur. Si, ne les admettrais-je au maniement de tous leurs biens, de peur que, par licence trop grande, ils devinssent plus débordés. Voilà mon petit avis. »

Pour en revenir au père du prodige, nous dirons donc :

« Selon tout ceci, il fait en partie bien, et faillit en partie.

Il faillit fort, qu'avant (d')accorder la requête de son prodige, il ne lui tâta pas le pouls, épiant ses inclinations, savoir-mont s'il était idoine pour manier son bien, et débonnaire pour traiter un père humainement. Il faillit comme un médecin qui ordonne les récipes avant d'avoir touché le pouls, regardé l'urinal et visité attentivement son malade.

Il faillit, lui filant et tissant une si longue corde, pour le dévaler au profond de toute iniquité. Ce ne fut pas bien fait à lui qu'obtempérer au désir effronté d'un jeune garçon mal conditionné, de se laisser vaincre et enchanter par son importunité. De dures paroles, et de fouets encore plus durs fallait-il servir ce galant.

Il faillit, il faillit ce pauvre père, car, déjà, son garçon montrait bien que l'amour filial manquait en lui. Il eût mieux fait d'employer cet argent en achat d'escourgées (cravaches), pour le dompter et mieux dresser, il eût mieux fait d'en louer un bon piqueur à ce destrier jeune et rebelle. »

Et, pour passer du particulier au général :

« Ah! Dieu! combien de parents y a-t-il qui donnent de bonne heure, de peur d'y faillir, à tels enfants, la corde au cou, avec laquelle ils prendront une fois à la fourche; leur donnant argent, lequel ils n'ignorent pas être employé aux cartes, aux dés et autres jeux de hasard; aux tavernes et, que je ne dise, aux bordels.

O pères! ô mères! ah! que mieux vous vaudrait n'avoir jamais eu les ventres féconds, qu'endurer vos enfants vivre ainsi en libertins! qu'ainsi leur administrer les allumettes de péché : or et argent; leur mettre, entre mains, les glaives et licols pour se détruire, les voyant et connaissant comme furieux et enragés!

Ah! la cruelle miséricorde! Ah! la clémence impitoyable! »

Mais, Bosquier, juge, ici, le moment venu, avant d'entamer la seconde partie, de faire halte un instant, pour laisser reposer l'auditoire et souffler lui-même un peu.

« Cependant que vous débattrez ceci en vos esprits, je reprendrai quelque peu mon haleine, s'il vous plaît, (afin) que je puisse choquer plus raïdement contre la trop grande indulgence d'aucuns parents : car elle mérite bien d'être assaillie à toute force. »

Faisons comme Bosquier, et remettons à bientôt le plaisir de continuer la lecture de son sermon.

OMER ENGLEBERT.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Le curé bouffe et le vrai curé

Je ne comprends absolument rien à l'étourdissant succès des romans cléricaux de ce compatriote liégeois, frotté de parisianisme, qui répond au nom, à peine déformé, de Clément Vautel. Ses bouquins « Mon Curé chez les riches. Mon Curé chez les pauvres », violentes caricatures saupoudrées de gros sel, atteignent des tirages fantastiques, et à ceux qui s'étonnent que de si piètres inventions trouvent tant de lecteurs, l'éditeur répond : « Vous avez beau dire... M. Clément Vautel a gagné 500,000 francs! »

Alors, « ça vous en bouche un coin », pour parler le langage de l'heureux fabricant, et la critique, devant cette pile de billets, reste interdite.

Quand elle revient de son effarement, voici les éléments de succès qu'elle découvre : un roman qui n'est ni spirituel ni profond, mais drôlatique. Trois cents pages bâclées de verve, qui s'avalent comme une choppe sans l'ombre d'un effort. Le héros, c'est un curé, un curé du Danube, un curé poilu qui, d'un bout à l'autre, dégoise des platitudes dans le pur argot des tranchées d'où il l'a rapporté. Il parle argot toujours et à tout le monde, à son évêque, au Pape, à Dieu. Quelle trouvaille de génie! Savourez-moi ce petit couplet tiré de « La dernière aux Corinthiens » : « Dieu, a dit à notre père Adam, qui avait fait des bêtises pour une femme : Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. Puis, il l'a fichu, avec sa poule, à la porte du square où ils s'étaient mal tenus en dépit du règlement. Mais, entre nous, ça ne devait pas être rigolo de vivre au jardin d'acclimation sans rien faire du matin au soir. Le travail, c'est une des plus belles inventions de Dieu, qui, lui aussi, a mis la main à la pâte pour se désennuyer. »

C'est ce parler incongru et trivial qui doit remplacer la rhétorique désuète des prédicateurs ennuyeux et solennels pour gagner sûrement l'oreille et le cœur du peuple.

Rien n'échappe à la verte crudité de ce curé hilare, jovial, truculent et rabelaisien : il traite le Christ lui-même de « bon bougre » et il dit quelque part que le prêtre « ne doit pas mettre une rallonge à la sainte table pour y faire servir son frichti ».

Quand on a lu vingt pages de ce style, on est tenté d'apostropher l'auteur dans le langage des poilus : « Ah! non! tu cherres! (traduisez : tu exagères!). Tu cherres dans le mastic ou dans les géraniums, ou dans les bégonias, tu bouscules le pot de fleurs, tu attiges! » Toutes élégances synonymes pour dire : Ton histoire ne prend pas, tu me crois plus bête que je ne suis en voulant me faire croire ça!

Le plus joli, c'est que cette cocasserie est considérée par l'auteur comme l'infailible recette du succès auprès du peuple et il prête cette observation à un de ses personnages : « Je le connais, moi, le peuple, et j'ai remarqué que pour le séduire, il suffisait d'adopter ses façons, de parler comme lui et surtout quand on est général, grand seigneur ou même curé. Le général psychologue qui, la pipe au bec, joue au bon type sans façons, et le marquis roublard qui parle argot dans les réunions publiques deviennent aisément sympathiques. Le curé qui dit « M...e! » — pardon, Mesdames — devait plaire aussi, surtout s'il le dit à ceux que déteste Populo. »

Quelle courte psychologie! C'est à peu près le contraire qui est vrai; le peuple se sent ravalé quand, pour lui faire sa cour, on use de grossières locutions, il est sensible à l'honneur qu'on lui marque, au respect qu'on lui témoigne, en lui parlant clair, sans doute, mais avec quelque distinction. Les propagandistes rouges ne s'y méprennent pas, et s'ils enluminent leur prose de quelques mots très colorés, ils se gardent bien des bassesses du vocabulaire populaire.

Rien n'est plus factice, plus faux que ce fantoche d'abbé Pellegrin, curé de Sableuse, le brûle-gueule aux lèvres, populacier et

niais qui tombe dans tous les panneaux et roule de contradiction en contradiction.

Traduit en police correctionnelle pour avoir vendu une statue du XIII<sup>e</sup> siècle à un pillard d'église, il fait une charge à fond contre les cathédrales et leurs trésors, contre l'art religieux et débite là-dessus d'extravagantes sonnettes. Il bazarderait tout le patrimoine artistique de nos églises pour en convertir le prix en aumônes! Vieille rengaine qui traîne depuis Judas dans le répertoire de tous les Homais.

Séduit contre toute vraisemblance par Jeanne Réveil, la Vierge rouge, il plante là sa paroisse, ou plutôt il la plaque, rebelle à son évêque, pour aller courir la prêtantaine à Paris. Aumônier de la sociale, agitateur révolutionnaire, mêlé à de scabreuses aventures, il prêche en illuminé, en démagogue mystique, la Révolution par l'amour, et après le grand chambardement, l'instauration de la Cité future, la Salente chimérique où tous les hommes s'embrassent dans l'égalité et la fraternité. Tout le bric-à-brac oratoire des déclamateurs de 1848 revient dans ces harangues, boursoufflées sur ce thème éternel : trimer le moins possible pour rigoler chaque jour davantage. De l'Évangile sophistiqué et mutilé il ne retient que les malédictions contre les mauvais riches et n'y sait pas découvrir la grande et harmonieuse synthèse, la charte de tous les droits et de tous les devoirs. Tout cela est si vieux, si rococo à travers les rajustements de l'argot des poilus!

Enfin, après de bizarres aventures où du moins sa soutane n'est pas éclaboussée — il faut savoir gré au romancier de cette retenue — se sentant jouer par les farceurs de la Sociale qui ont même réussi à le faire passer pour thaumaturge, le réformateur dégrisé, désabusé, s'en va demander son pardon au Pape, retourne repentant auprès de son évêque et part pour les missions évangéliser les sauvages. Annonce d'un troisième volume « Mon curé chez les sauvages » qui continuera l'exploitation fructueuse du filon découvert par l'auteur en vogue.

Tout ce qui se mêle d'insanités aux tirades du curé Pellegrin ne peut être relevé ici. Mais il faut signaler à travers les bouffonneries de ce curé de vaudeville l'idée capitale du roman : la critique acerbe de l'Église d'aujourd'hui accusée d'avoir dégénéré en administration glaciale et sans cœur, de la hiérarchie représentée par un type de fonctionnaire cassant, Mgr Sibué, du clergé asservi à la classe riche et plat courtois des détenteurs de la fortune. « Mon curé chez les pauvres » est donc une perfide satire, d'une criante injustice. Il est commode de proclamer la banqueroute de l'Église, la faille de la foi, de la charité et des espérances chrétiennes, devant l'avènement de la démagogie socialiste, essentiellement matérialiste. Il est d'une suprême injustice de ne pas voir l'Église, qui a brisé les fers de l'esclavage, qui n'a cessé d'affranchir les peuples et de concourir à leur ascension, travailler aujourd'hui encore sur tous les terrains, par l'enseignement, par les œuvres, par d'innombrables institutions, au progrès matériel, moral et religieux de la société, susciter partout des apôtres et répandre par eux dans les veines du corps social cet esprit de charité qui en est l'âme.

En tout cas, prétendre que l'Église n'est pas à la page parce qu'elle redit, par la démocratie du XX<sup>e</sup> siècle son éternel credo, l'immuable vérité, parce qu'elle n'entend pas séparer la justice, et l'amour et qu'elle veut unifier toutes les classes dans le Christ, c'est ne rien entendre à l'histoire du passé ni aux réelles nécessités du présent. Le Christ et ses apôtres n'ont pas transformé le monde par la révolution sociale, mais par la lumière de la vérité, par le rayonnement de la charité, par le déploiement de la vie surnaturelle. L'Église reste animée du même esprit, investie de la même puissance, elle a les promesses du temps et de l'éternité. Elle a des saints, elle ne cesse d'en produire et ces saints, les plus actifs ouvriers de la régénération du monde, ne sont ni des badauds ni des agitateurs, ils sont le contrepied des Pellegrin, ils sont des sauveurs et des apôtres.

Pellegrin est le curé bouffe; le vrai curé, c'est le curé d'Ars et c'est lui que le Pape propose comme modèle à tous les curés de l'univers chrétien.

\* \* \*

Voilà le parangon du curé, non pas semeur de chimères, non pas ambitieux réformateur du monde, mais humble réformateur de la petite paroisse où l'obéissance l'avait placé, du centre qu'il fit ainsi

rayonner sur des multitudes d'âmes. Qu'a-t-il fait dans son petit village que ne puisse faire à son tour chaque curé de campagne?

Il ne s'est pas contenté, comme le curé bouffe de Sableuse, de fumer sa bouffarde, de travailler à sa ruche et de tricoter des chandails, il n'a pas cultivé non plus le pinard, puis, il ne s'est pas évadé de sa paroisse pour se produire sur les tréteaux de la capitale, mais il a si parfaitement gouverné son petit troupeau qu'il a fait d'Ars un centre d'attraction universelle, un puissant foyer de vie surnaturelle.

Convaincu de la nécessité de prendre le contact direct avec les âmes au lieu de prétendre agir sur les masses comme tant de stériles pérorateurs, il voulut conquérir une à une toutes les familles de son bourg de 300 habitants. C'est en prêtre qu'il les visitait régulièrement, apparaissait à l'heure du repas du midi pour y trouver toute la famille rassemblée, n'acceptant rien, refusant même de s'asseoir, s'intéressant d'abord avec une exquise bonté à ses travaux agricoles, qu'il connaissait en perfection, mais se hâtant d'y mêler des pensées chrétiennes, toujours gracieux, jamais importun.

Avec une application obstinée, il soigna les prêches dominicaux, s'efforçant de mettre les vérités de la foi à la portée des paysans, non pas dans un langage bas et grossier, mais lumineux et pittoresque, pour en arriver graduellement, après avoir longtemps écrit, à ces catéchismes improvisés qui éclipsèrent un jour l'éloquence somptueuse de Lacordaire. Quel orateur vivant! Quel verbe de feu! Et l'on chercherait en vain dans ces discours qui soulevaient l'auditoire un mot déplacé, une parole inconvenante, un de ces termes de bas étage dont fourmillent les harangues du héros de Clément Vautel.

Bien loin d'affecter le stupide dédain du curé baroque pour les objets sacrés, avec quelle ardeur il restaura, peignit, orna de ses propres mains la misérable église d'Ars! Avec quelle sollicitude il la fit pourvoir de mobilier, d'ornements, et la revêtit de beauté pour l'honneur du Maître et pour l'édification des visiteurs!

Bientôt convaincu de la nécessité des élites pour jeter le levain dans la masse, il créa pour les hommes et pour les femmes des confréries qui agirent sur l'ensemble par la force de l'exemple et fournirent à son zèle des conseillers et des collaborateurs.

Avec autant de prudence que d'énergie, en s'associant aux autorisés de la paroisse, à la vertueuse M<sup>lle</sup> d'Ars, au maire du village, bien loin de prendre des airs bravaches vis-à-vis des supériorités sociales, il s'employa de toutes ses forces, avec leur concours, à lutter contre l'ivrognerie, contre le respect humain, contre le travail du dimanche, contre le blasphème, l'improbité dans les marchés, l'alcoolisme, l'abus de la danse.

Voilà, par quels persévérants efforts, par quelle méthode, il fit d'Ars un des plus ardents foyers de la vie catholique en France.

Il aime les petits, les humbles autant et mieux que le héros de pacotille de M. Vautel. Il ne fut ni courtisan ni destructeur des riches, il fut le trait d'union des uns et des autres. Il s'imposa non par la blague populaire mais par la sainteté qui émanait de toute sa personne, par l'invincible ascendant que lui conféraient sa vie intérieure, ses prières, sa foi, son esprit de pénitence : S'il s'évada par trois fois de son presbytère, ce ne fut point pour courir des aventures, mais pour s'arracher à l'admiration des pèlerins et « pleurer sa pauvre vie ». Pendant plus de trente ans, enchaîné au confessionnal, où il siégeait jusqu'à dix-sept heures, il ne cessa de consoler les affligés, de réconcilier les pécheurs, de pacifier les âmes. Il s'étendit enfin sur son grabat, après avoir passé ici-bas soixante-treize ans dans l'héroïsme de la vertu, et il entra dans l'éternel repos, le sourire sur les lèvres.

« Quand on a, écrit Pierre Lhande, dans l'histoire de son pays de telles physionomies de prêtres, hautes, pures, graves, pourquoi recourir à des créations chimériques et baroques? Est-ce bien l'heure de servir aux âmes toutes ces inepties? »

Assurément, non! Et quel que profit que recueille le bateleur de ces boniments de foire, il faut le plaindre de dégrader jusqu'au rire épais des badauds un talent digne d'un meilleur et plus salubre emploi.

J. SCHYRGENS.

## ALLEMAGNE

### La neutralisation de la Rhénanie

La rédaction de la *Koelnische Volkszeitung* fait connaître dans ses détails le plan de démilitarisation des pays rhénans du général Spears, membre du groupe britannique de l'Union internationale parlementaire et rapporteur du Comité de désarmement.

Les voici :

La Rhénanie, y compris la zone démilitarisée (art. 42 du traité de Versailles) sera, sans qu'il y ait immixtion du point de vue politique ou de celui de la technique administrative, placée, aux fins de démilitarisation, sous la surveillance d'une commission instituée par la S. D. N. Tous les pays qui sont membres de cette dernière seront représentés au sein de cette Commission. La S. D. N., par l'organe de son conseil, déterminera le nombre des membres de la Commission, la durée de leurs pouvoirs, etc.

Celle-ci aura le nombre voulu d'inspecteurs sous ses ordres. Elle pourra donner telles directions d'ordre technique (relativement aux voies ferrées, par exemple) qu'elle jugera nécessaires.

Elle aura son siège dans la zone démilitarisée.

Dans cette zone, il ne pourra être procédé à aucun recrutement, ni élevé aucune fortification; aucunes troupes ne pourront la traverser; aucun dirigeable appartenant à une armée nationale ne pourra la survoler.

Les fonctionnaires locaux seront tous indigènes; les présidents régionaux pourront être nommés par le Reich si les habitants le désirent.

Toutes méthodes de contrôle sur lesquelles on parviendra à s'entendre doivent partir de ce point de vue qu'il doit y avoir le moins d'intervention étrangère possible, dans la vie des populations habitant la zone.

Les tunnels, ponts, routes, etc., menant dans la zone seront gardés par de petits détachements de troupes internationales; il en sera de même des ponts sur le Rhin. A cet effet, cinq bataillons seront nécessaires. Le premier, ou bataillon de Spire, sera distribué du confluent de la Lauter et du Rhin jusqu'à Worms inclusivement, le second, bataillon de Mayence, de Worms à Saint-Goar exclusivement; la troisième, bataillon de Coblenze, de Saint-Goar à Linz-sur-Rhin inclusivement; le quatrième, bataillon de Cologne, jusqu'à Düsseldorf inclusivement; le cinquième, bataillon de Ruhrort, jusqu'à la frontière hollandaise. Tous les bataillons seront de différentes nationalités. L'officier commandant cette force militaire sera nommé par la S. D. N. pour une durée maxima de quatre ans. Il sera membre de la Commission de la S. D. N. *ex officio*. La force militaire en question surveillera et occupera plusieurs postes érigés *ad hoc* près des ponts sur le Rhin. Ces postes doivent être de nature à mettre les garnisons à même d'accomplir leurs fonctions dans toutes les circonstances imaginables, par exemple, détruire les ponts, les tunnels, etc., si une armée envahit la zone démilitarisée.

Les chaussées menant dans la zone devront être construites de façon à ne pouvoir supporter le poids de l'artillerie lourde ou des chars d'assaut lourds.

Tous les postes et les troupes internationales recevront des ordres une fois pour toutes, et ces ordres ne pourront être modifiés sans le consentement de la S. D. N. Ils leur prescriront de faire sauter ce que ces troupes seront appelées à surveiller, au cas où une armée ennemie en approcherait.

Peut-être une forme particulière de politique internationale sera-t-elle à recommander; mais c'est là un problème difficile et demandant à être soigneusement considéré.

La S. D. N. sera invitée à créer une petite escadrille aérienne ayant pour objet d'assurer la neutralité de la zone du point de vue aérien. La France, la Belgique et l'Allemagne y seront représentées.

A Genève sera créé un organe technique pouvant conseiller la S. D. N. sur telle ou telle question liée à la zone démilitarisée.

Le Gouvernement français sera invité à ne pas procéder à des manœuvres militaires et à ne pas élever de fortifications à moins de 10 kilomètres de la zone.

Une invitation analogue sera adressée au Gouvernement belge.

La *Koelnische Volkszeitung* déclare ces conditions inacceptables, du point de vue allemand.

D'autre part le professeur Quidde, pacifiste allemand bien connu, qui il y a peu de temps, prenait part à Luxembourg à une conférence de la commission permanente de l'union interparlementaire, étudie dans la *Frankfurter Zeitung* ce même problème de démilitarisation des pays rhénans.

La question de savoir ce qui va advenir du secteur nord des pays rhénans, dès que ce secteur aura été évacué, conformément à l'article 429 du traité

de Versailles, est, dit M. Quidde, du nombre de celles qui réclament une prompt solution. Les articles 42 et 43 du même traité ont décrété, on le sait, la constitution d'une zone démilitarisée, comprenant toute la rive gauche du Rhin et une bande de 50 kilomètres de large sur la rive droite. Cette démilitarisation fait partie du désarmement allemand général et dès lors, conformément à l'article 213, est du ressort de la Société des Nations. Certaines décisions ont été prises à cet égard par le Conseil de la S. D. N., en septembre 1924 et en mars 1925; il faut dire, du reste que, du point de vue de l'« internationalité », ces décisions sont inacceptables.

Le projet du général anglais Spears, projet s'efforçant de rendre aussi effectif que possible le contrôle de la zone démilitarisée en partant du point de vue des intérêts de la sécurité française, projet également inadmissible dans certaines parties, a été repoussé par l'union interparlementaire, au cours de pourparlers préalables. Officiellement, elle ne l'a discuté ni à Berne, ni à Genève, ni dernièrement. A Genève, une commission *ad hoc* a été nommée pour étudier la question de la zone; elle fera rapport à la commission permanente de l'Union relative au désarmement, puis à la conférence plénière qui aura lieu cette année à Washington.

Le groupe allemand de l'union a opposé au projet Spears un projet à lui, lequel doit servir de modèle pour toutes les zones démilitarisées, contrairement à celui de Spears, il va du général au particulier, non du particulier au général. La Rhénanie ne constitue plus, d'après ce projet, qu'un exemple parmi beaucoup d'autres; la bilatéralité et l'égalité des concessions faites des deux côtés sont déclarées être une condition préliminaire indispensable et allant de soi, alors qu'aujourd'hui la Rhénanie est démilitarisée d'un côté seulement (côté allemand) et de façon coercitive.

Le groupe allemand a donné tous les développements nécessaires à sa proposition dans un memorandum adopté à l'unanimité. Le memorandum débute par l'avertissement de ne pas surestimer les zones démilitarisées à notre époque de guerre aérienne et de canons à longue portée. S'appuyant sur des exemples historiques, il démontre la superfluité d'un contrôle spécial, puisque la violation d'une zone démilitarisée ne saurait rester secrète. Enfin, il développe le point de vue suivant: selon l'avis du groupe allemand de l'Union parlementaire, aucun contrôle ne peut, conformément au traité de paix, s'appliquer aux pays rhénans en dehors du droit d'investigation de la S. D. N. Toute concession allant au delà de ce qu'exige le traité doit être volontaire et correspondre à des compensations, par exemple à l'inclusion de territoires français dans les zones démilitarisées.

A Luxembourg, le projet allemand a eu un plein succès et a été approuvé à l'unanimité, avec des modifications sans grande importance.

L'absence à la conférence des membres belges et français de la Commission de l'Union parlementaire a empêché celle-ci d'aborder spécialement le problème des pays rhénans.

Le général Spears a reconnu que son projet avait, dès lors, fait long feu et s'est attaché à amorcer des pourparlers entre Allemands, d'un côté, et Français et Belges, de l'autre. Il a décrit la situation créée par les articles 42 et 43 du traité de Versailles comme très peu satisfaisante, du point de vue français comme du point de vue allemand; et a préconisé un système de concessions réciproques aboutissant à une solution satisfaisante. Les trois délégués allemands: Gildemeister, Gollmann et Quidde, lui-même, ont déclaré consentir à mener ces pourparlers, au sein de la commission, à condition que la souveraineté allemande ne fût pas enfreinte de trop près et que des concessions fussent accordées d'autre part. Etant donné que le Gouvernement français s'est heurté, en mars, au sein du Conseil de la S. D. N., à des difficultés imprévues quant à ses desiderata relatifs au contrôle, une issue satisfaisante des pourparlers en question, sans être vraisemblable, au sens propre du mot, est quand même possible, conclut M. Quidde.

## CHINE

### La menace bolchéviste

D'après un article de M. Lewandowski: La menace bolchéviste en Chine, dans La Revue des Deux Mondes, du 1<sup>er</sup> juin 1925.

Depuis la chute de l'Empire et l'avènement de la République, ce qui résume la situation en Chine, c'est l'anarchie, entendue au sens grec du mot (absence de gouvernement).

Quelques personnages s'agitent sur la scène chinoise, mais la majeure partie de la population reste figée dans ses vieilles traditions.

Depuis la Révolution de 1911, la dissolution de la Chine a virtuellement commencé. La Mongolie, le Thibet, le Turkestan chinois se sont déclarés indépendants. Mêmes tendances dans le Yunnan, le Setchouan, les deux Kwang. La république actuelle est limitée, au fond, à la Chine proprement dite, soit, dix-huit provinces, le district métropolitain de Pékin et la Mandchourie (4.900.000 kilomètres carrés et 400 millions d'habitants).

La puissance militaire est l'élément dominant : Tchang-Tso-Lin et Feng-Yu-Hsiang au Nord, en Mandchourie et à Pékin, où ce dernier a écarté par trahison Ou-Pei-Fou. Jaloux l'un de l'autre ces deux chefs n'en soutiennent pas moins de conserver le gouvernement du maréchal Tuan-Chi-Yui, à Pékin.

En face de la Chine du Nord, vraie féodalité militaire, se dresse la Chine du Sud, ayant son centre à Canton. Une agitation nationaliste dirigée contre les étrangers et cherchant à conquérir le pouvoir par des moyens révolutionnaires s'étend de là dans les autres grands centres (Shanghai, Tientsin, etc.) C'est feu Sun-Yat-Sen, qui a été le promoteur de cette organisation nationaliste.

Passons maintenant à un autre facteur : la pénétration bolchéviste.

La nouvelle orientation de la politique chinoise, tendant à soustraire le gouvernement de Pékin à l'influence des grandes puissances pour le tourner vers le bolchévisme, remonte au milieu de 1923 (date de l'arrivée du représentant des Soviets à Pékin, Karakhan).

En 1922, Yoffe, le négociateur du traité de Brest-Litovsk, avait déjà paru à Pékin. L'action bolchéviste devint avec lui une véritable propagande pour soviétiser la Chine. Sun-Yat-Sen se fit le premier l'apôtre de cette politique de rapprochement sino-soviétique. Dans un congrès d'étudiants présidé par lui à Canton (août 1923), un programme fut voté qui affectait à l'égard des Puissances d'Occident des allures ultra-xénophobes, qui, d'autre part, préconisait le rapprochement avec la Russie des Soviets. Sun-Yat-Sen invoquait l'exemple de la Turquie, cet ex-« homme malade » d'Europe, pour demander que l'homme malade d'Extrême-Orient, la Chine, « se remuât » autant que la Turquie l'avait fait.

C'est à ce moment qu'apparut à Pékin Karakhan, un des meilleurs agents de la politique soviétique. Il est de nationalité arménienne et est né en 1890, à Tiflis. De bonne heure, il se jeta dans le mouvement révolutionnaire. Emprisonné trois fois sous le régime tsariste, la Révolution de 1917 le trouva hors de Russie. Revenu à Saint-Petersbourg, il fit une carrière brillante. Au début de 1918, il est nommé commissaire du peuple aux Affaires étrangères par intérim, fonction qu'il exerce avec un seul bref intervalle, jusqu'en 1923. Les affaires d'Extrême-Orient sont sa spécialité.

Arrivé en Chine, Karakhan affirme aussitôt le caractère nettement soviétique de sa mission, en adressant de Kharbine un message au peuple chinois, qui doit être « le meilleur allié du peuple russe en Asie ». Le message est nettement hostile aux « Puissances impérialistes qui veulent l'asservir ». A Moukden, Karakhan est l'hôte de Tchang-Tso-Sin; à Pékin ce ne sont après son arrivée que réceptions, banquets et discours, servant à merveille les desseins de la politique soviétique. Partout sont célébrés les bienfaits d'une alliance soviéto-chinoise, la communauté de principes et d'intérêts des deux Etats. Des déclarations analogues étaient faites par le camarade Karakhan à la presse. Le ministre des Affaires étrangères de Chine, M. Wellington Kou, ne dissimulait pourtant pas les appréhensions que lui causait l'arrivée de multiples agents bolchévistes présumés : seule note discordante dans un concert de congratulations.

Un incident caractéristique et bien chinois donna encore à Karakhan un regain de popularité. Faute d'argent, le gouvernement chinois avait dû fermer huit écoles supérieures. Le corps professoral, désespéré, eut l'idée lumineuse de porter sa situation lamentable à la connaissance de l'envoyé soviétique, à peine arrivé, en lui demandant d'affecter aux besoins des professeurs et de l'enseignement en général la part russe de l'indemnité dite des Boxeurs. Karakhan défera à cette requête sans tarder et, dans une lettre impérative, enjoignit à M. Wellington Kou de donner cette affectation à l'indemnité.

Celui-ci n'en continua pas moins à faire opposition à l'envoyé moscovite sur divers points, comme celui de la reconnaissance des Soviets avant le règlement de certaines questions restées en suspens. Des événements importants de ce point de vue se produisirent en 1924.

Dès les premiers jours de cette année, à Canton, Sun-Yat-Sen prend nettement position contre la Chine du Nord. Un congrès se réunit dans ce centre important, et sa première manifestation est l'envoi d'un télégramme de sympathie à l'envoyé des Soviets. Ce télégramme marque les débuts d'une véritable alliance entre le parti nationaliste chinois et la Russie soviétique. Une action commune s'organise aussitôt, dont le premier but est d'obtenir la reconnaissance officielle de l'Union soviétique par la Chine. La presse chinoise déchaînée par l'envoyé de la Russie rouge, les professeurs et les étudiants de Pékin, enfin le gouvernement de Canton (sans parler d'une formidable bombe, explosant au moment opportun chez M. Wellington Kou, et dont le choc influe fortement sur les dispositions du diplomate) arrachent

au ministre des Affaires étrangères de Chine la ratification d'un accord déjà signé par Wang et Karakhan. Cet accord était, à vrai dire, « essentiellement fait de renoncements, à la manière de celui de Brest-Litovsk », mais les Soviets étaient reconnus par la Chine (31 mai 1924).

Parmi ces « renoncements » citons :

Abandon par la Russie des Soviets de l'exterritorialité.

Renonciation par la Russie des Soviets à tous les anciens droits et concessions reconnus par la Chine à l'ancien gouvernement russe, avec interdiction à la Chine de les transférer à une tierce Puissance.

Reconnaissance par les Soviets du droit exclusif de la Chine sur la Mongolie dite extérieure.

Evacuation de celle-ci par les troupes soviétiques à une date à fixer ultérieurement.

Karakhan fut nommé à cette occasion, ambassadeur, ce qui lui conférait la prééminence sur les envoyés des autres Puissances. Il demanda à rentrer en possession de l'ancienne légation russe. Après un échange de notes aigres-douces avec le ministre du Japon, doyen du corps diplomatique, il fut fait droit à sa demande. Il s'empressa d'arborer sur l'ambassade le drapeau rouge.

Surgit ensuite la question du chemin de fer dit de l'Est chinois, construit par la Russie impériale, avec l'argent français, de 1896 aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle. La Russie des Soviets a eu à faire face ici aux prétentions françaises, appuyées par l'Angleterre et l'Amérique. Cet incident n'a pas encore reçu de solution définitive, mais Karakhan a réussi à faire insérer dans un projet d'accord que la Russie serait chargée de l'exploitation de ce railway pour une durée de soixante ans.

Toutes ces concessions : remise de l'indemnité des Boxeurs, annulation des anciennes concessions, suppression du privilège de l'exterritorialité autant de moyens pour soulever l'opinion chinoise contre l'intervention étrangère, en donnant à la Russie des Soviets le prestige du peuple libérateur. C'est une guerre ouverte fomentée par une diplomatie agressive pour rejeter l'Europe hors d'Asie. Au point de vue social cette politique est plus redoutable encore, car elle s'adapte très habilement à l'état actuel des esprits en Chine. Sans doute, ce pays n'est-il pas communiste à la manière moscovite, et il est à croire qu'il ne se laisserait pas aisément soviétiser. Le mouvement que Moscou appuie n'en est pas moins fort dangereux, parce que intensément nationaliste. Son programme comprend trois points fondamentaux, dits *les trois Minn*, à savoir :

1. Egalité des citoyens des cinq races qui composent la démocratie chinoise et qui, en plus, forment un seul peuple.
2. La souveraineté nationale réside dans le peuple.
3. Celui-ci a droit à toutes les ressources nationales.

La politique des Soviets, donc de Karakhan, consiste à être l'animateur de toute action destructrice, l'agitateur de la jeunesse universitaire et de la classe ouvrière, en un mot l'âme dirigeante des forces révolutionnaires.

Dès aujourd'hui la popularité de Lénine est grande en Chine. Lorsque la nouvelle de sa mort parvint à Canton, les drapeaux furent mis en berne et les travaux du Congrès des délégués révolutionnaires suspendus pour trois jours. Sun-Yat-Sen, dans un discours caractéristique, célébra la gloire de Lénine. Karakhan lui donna la réplique dans un discours prononcé à Pékin, discours où il se souciait, comme d'habitude, fort peu du protocole diplomatique.

Le danger communiste n'est pas à redouter en Chine pour le moment, mais le danger nationaliste est grand. Et qui nous dit que la Russie des Soviets ne va pas apprendre aux Chinois des choses comme celles-ci : renier les dettes, retirer les concessions, accordées, dénoncer les traités ?

Du reste, la Chine n'est pas la seule à se réveiller : toute l'Asie bouge, prête à devenir un champ d'action pour l'Internationale communiste, alors que l'Allemagne suit les événements avec la plus grande attention, se demandant, si elle n'aura pas un rôle à jouer quelque jour, lorsque, groupés derrière les Soviets, les peuples asiatiques, prenant conscience de leur force, commenceront à faire sentir dans la politique européenne le poids de leur intervention.

---

# Catholiques Belges

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

---

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

## A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines

BRUXELLES



COMPTOIR  
D'OPTIQUE



## Maison BLAISE

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRES

Décoration

## G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR  
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

## MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.  
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —  
Grand choix de livres de prières et de  
chapelets. — Imagerie religieuse. —  
Cachets de 1<sup>re</sup> communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

ORFÈVRES

## Christofle

ORFÈVRES ARGENTÉE ET  
DORÉE — ORFÈVRES D'AR-  
GENT — SERVICES DE TABLE  
— SERVICES A THÉ —  
— SURTOUT CANDÉLABRES —  
CADEAUX ET CORBEILLES  
DE MARIAGE  
— COUPES DE SPORTS —

SUCCESSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

— Téléphone 177.87 —

Tous ceux qui font de la POLICOPIE  
emploient

## LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

MARQUE « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier.  
Envoi franco. — Nombreux dépôts en Belgique:

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

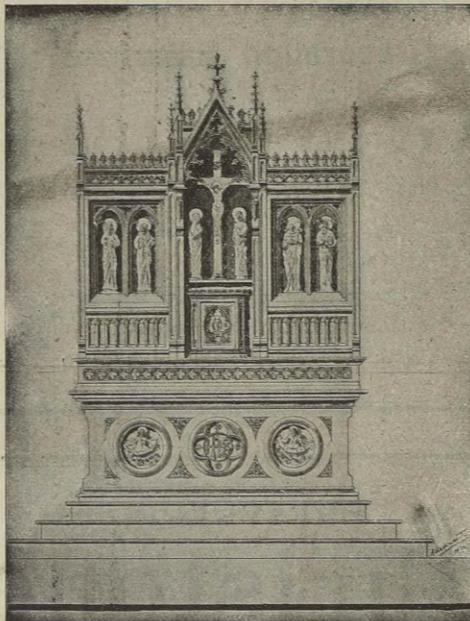
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

# COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C<sup>e</sup>, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de  
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE  
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---  
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE  
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.  
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES  
Gratis sur demande

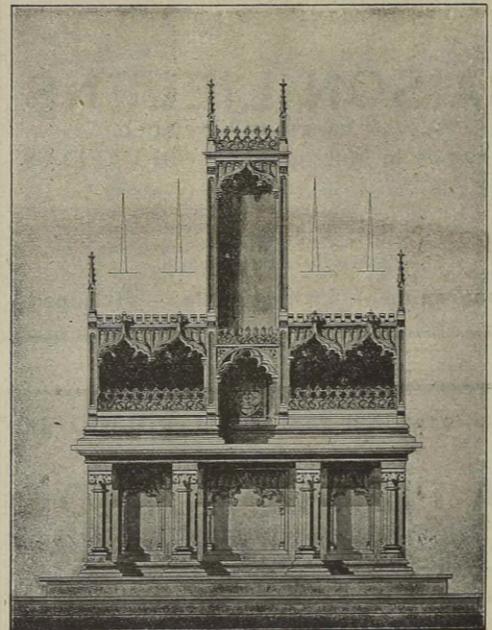


ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)  
FOURNITURES COMPLÈTES  
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX  
15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre  
**BRUXELLES** — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles  
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



## Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

### BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60-62,  
Parvis St-Gilles, St-Gilles. Etterbeek.  
Place Saintelette, 26, Mo- Place Liedts, 18, Schaerbeek  
lenbeek. Rue du Bailli, 79, Ixelles.

# Billaux Grossé

BRUXELLES

16, rue des Colonies

Art Religieux

Ornements d'églises

Sculptures Statues

Orfèvreries Cuivres

Broderies Mobilier, etc.

Drapeaux de Sociétés.

### ♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

## J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 15911 BRUXELLES Téléphone B 15911

### ♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦



## A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

## E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES  
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. - Vêtements de sports  
et voyages. - Lingerie. - Bonnetterie. -  
Chapellerie. - Ganterie. - Chaussures. -  
Cannes. - Parapluies. - Fourrures. - Modes.

## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Longue rue Neuve, 107-111 ANVERS  
Succursale ; Rue Théophile Roucourt, 2  
BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —  
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —  
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

**CHOCOLAT****DU C ANVERS**LA GRANDE  
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos  
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse  
du revendeur le plus proche.**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier  
65, rue de l'Ecuyer

42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée  
en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs**François VAN NES Successeur**

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE  
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETRES  
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

Un "tiens" vaut mieux  
que deux "tu l'auras"  
"NUGGET" est sûr  
l'autre ne lest pas

Fabriqu<sup>e</sup> par THE 'NUGGET Polish C<sup>o</sup>

# LA MAISON DU TAPIS

# BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.  
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —  
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS  
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES  
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —  
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS